

GUYOTVILLE

Une des plus agréables promenades des environs d'Alger est l'excursion au village de Guyotville. Situé à 14 kilomètres de cette ville, sur la belle route qui longe le bord de la mer, desservi par le petit chemin de fer dont le point terminus est encore Koléa, il occupe une position privilégiée aux pieds du Sahel d'Alger et du mont Bouzaréah. La route la plus directe qui y conduit passe par Saint-Eugène, les Deux-Moulins, les Bains Romains, la Pointe-Pescade et le Cap Caxine ; très pittoresque, elle suit les nombreuses indentations de la cote, et permet d'admirer les brusques échancrures des baies et la hardiesse des promontoires. Elle est bordée par endroits de riches villas et de simples petits cabanons où pauvres et riches Algérois viennent chercher un climat plus frais pendant les chaleurs estivales ; puis à droite et à gauche, courant comme un ruban au-dessus des falaises ou au pied des montagnes, une mince lisière de petits jardins plantés en vignes et en primeurs, abrités des vents de la mer par des haies vives ou mortes de roseaux. Tout cela donne à ce pays l'aspect d'un joli coin de Provence. Quand on a franchi le Cap Caxine et surtout le grand Rocher, à proximité du village, le tableau change sensiblement ; jusqu'alors le regard était borné au Sud par les escarpements abrupts du grand mont chauve du Bouzaréah, où s'accrochaient péniblement quelques arbustes rabougris ; maintenant il se repose sur des collines moins hautes, à la croupe ondulée que couvrent des forêts ou qu'escaladent les champs de vigne. Au-dessus même de Guyotville s'étend un large plateau qui s'incline vers l'Est. Le contraste violent entre les plaines de la mer et les hauteurs de la terre s'atténue, et si, pendant les tempêtes la mer déferle encore avec rage contre les roches qui supportent le village et pointent au Cap Aconater, de l'autre côté du promontoire, à la Madrague, s'ouvre une belle plage où il y a un passage insensible entre la mer et la terre. Là, sur ce plateau et sur ces pentes plus douces, les cultures étaient possibles, là une population pouvait s'établir et prospérer, là fut fondé le centre de Guyotville, il y a près de soixante ans.

Actuellement, ce village est un des plus riches et des plus peuplés du Sahel d'Alger, moins cependant que Castiglione qui est tout proche mais beaucoup plus que Chéragas dont il n'a été d'abord

qu'une annexe. Cependant cette prospérité date d'hier et cet afflux de population, dont témoignent les récents dénombrements, ne s'est produit que depuis une trentaine d'années. Autrefois, avant 1870, le hameau avait végété, le nombre de ses habitants ne s'accroissait que lentement ; certains auteurs qui écrivaient à cette époque sur la colonisation parlaient de sa création comme d'une expérience malheureuse tentée par l'administration, sans préciser les conditions de cet essai et les causes de son échec. Comme les recherches que nous avons commencées sur la colonisation de l'Algérie au temps de Bugeaud, — recherches rendues plus faciles et plus fructueuses par la bienveillance du gouvernement général à mettre à notre disposition ses archives, — nous avaient fait découvrir des documents fort curieux sur l'histoire de ce village, nous résolûmes de pousser plus avant nos investigations et d'écrire la monographie de Guyotville. Entreprise par simple curiosité scientifique et sans aucune idée préconçue, cette étude nous a paru comporter d'assez longs développements à cause des enseignements qu'elle apportait tant au point de vue historique qu'aux points de vue économique et démographique.

L'histoire de Guyotville était connue comme celle d'un village de pêcheurs qui, placé dans des conditions absolument défavorables, échoua complètement et se transforma plus tard en un centre agricole. Mais sa création présente un intérêt autre que la constatation d'une erreur assez grossière, elle nous offre l'exemple d'une fondation de village par l'entreprise privée soutenue par l'administration ; c'est un cas particulier de ce système de colonisation si admiré entre les années 1845 et 1847 qui consistait pour l'Etat à consentir de grandes concessions à des capitalistes, même à les subventionner, tout en leur imposant certaines clauses résolutives de peuplement. Comme on vante encore dans une colonie voisine la vertu de ce moyen de colonisation et de peuplement, il n'était pas sans intérêt de mettre la théorie à l'épreuve des faits et de rechercher quelles avaient été les causes de l'insuccès dans le cas spécial de Guyotville, ne serait-ce que pour prévenir contre de dangereuses illusions.

La constatation des progrès économiques de toute la région qui avoisine le village n'est pas moins suggestive. Elle nous montre de quel poids pèsent sur les destinées d'un centre les faits économiques ; comment, depuis un quart de siècle, sous l'influence d'une culture nouvelle et riche, Guyotville, condamné au dépérissement d'abord, a pris définitivement son essor et devient de jour en jour un gros bourg populeux et riche. A quelles transformations rapides

et profondes n'assiste-t-on pas ? Rappeler d'après les témoignages de ceux qui les ont vues ce qu'étaient les landes broussailleuses du plateau des Beni-Messous en 1841, montrer ce qu'elles sont devenues de nos jours grâce à des initiatives intelligentes et à un labeur constant, sera une leçon de choses ou de faits opportune peut-être à une époque où il est de bon ton de contester les progrès de notre grande colonie méditerranéenne.

Enfin l'étude de la composition si mêlée des mouvements de la population de Guyotville, bien que malaisée à cause des nationalités différentes qui la composent, ne laissait pas de séduire par sa complexité et même par sa difficulté ; sans doute elle ne devait pas nous permettre d'aboutir à des conclusions générales sur les destinées respectives dans cette Afrique du Nord des trois grands peuples qui ont fourni le plus d'émigrants à l'Algérie, le Français, l'Espagnol et l'Italien ; du moins nous donnait-elle l'occasion de réunir des documents précis, d'une exactitude rigoureuse, parce qu'ils avaient été susceptibles d'un contrôle personnel et de comparer en même temps des conclusions particulières à celles plus générales auxquelles nous avait amené une étude commencée depuis longtemps sur l'ensemble de la population européenne. Ce ne sont donc que de simples indications que nous présentons, mais, aux yeux de ceux qu'intéressent les problèmes démographiques, elles peuvent avoir leur valeur ; elles peuvent être utiles aussi dans les discussions que soulèvent les problèmes actuels de la naturalisation politique et de l'assimilation morale des étrangers.

Faire l'historique du village en compulsant tous les matériaux mis à notre disposition et particulièrement les archives administratives (correspondance ministérielle, lettres du comte Guyot et de ses successeurs, délibérations du Conseil d'administration, rapports des inspecteurs de colonisation) ; préciser les progrès économiques de ce centre par les statistiques en notre possession ou par les renseignements que nous avons puisés auprès des colons eux-mêmes ; esquisser, à grands traits, en nous appuyant sur des documents vérifiés par nous-même la démographie comparée des trois groupes français, espagnol et italien, voilà quel fut notre but ; si nous ne l'avons pas complètement atteint par suite de l'imprécision de certains documents et de la disparition de quelques autres, du moins l'avons-nous poursuivi dans un esprit d'impartialité scientifique.

I

Création du Village de Guyotville

Le 28 janvier 1843, le Ministre de la Guerre, le maréchal Soult, avait adressé au comte Guyot, directeur de l'Intérieur, des instructions formelles pour faire explorer la côte qui s'étend au pied du Bouzaréah, à l'ouest d'Alger, de cette ville jusqu'à Sidi-Ferruch. Il désirait savoir si l'on ne pourrait pas ouvrir une route jusqu'à Staouéli par la Pointe Pescade, prolongeant celle qui existait déjà entre ce dernier point et Alger, et surtout si un ou deux villages de pêcheurs y seraient mal placés. A cette époque on était en pleine fièvre de colonisation ; dès son arrivée en Algérie, malgré l'hostilité des populations indigènes et l'état de guerre qui régnait partout, le général Bugeaud avait proclamé bien haut qu'il donnerait tous ses soins à l'œuvre de la colonisation ; des projets furent étudiés aussitôt ; en mars 1842, le comte Guyot dépose un plan d'ensemble pour le peuplement et la mise en valeur du Sahel d'Alger, et le fait adopter par le gouverneur, le conseil d'administration et le ministre. Mais ce rapport ne prévoyait l'établissement d'aucun centre sur le littoral. C'est pourquoi le maréchal Soult, dont la connaissance et l'expérience des affaires de l'Algérie étaient déjà anciennes et dont l'initiative devança ou guida en maintes occasions ceux qui pourtant résidaient à Alger, recommande au comte Guyot d'explorer au plus tôt toute cette côte.

Cette partie du littoral était restée jusqu'alors bien peu connue ; déserte, d'aspect triste et désolé, elle n'offrait au voyageur qu'un maigre sentier où s'aventuraient seuls les indigènes. Quand on voulait aller à Sidi-Ferruch on passait par El-Biar, Dely-Ibrahim et le plateau de Chéragas. Le Directeur de l'Intérieur, pour obéir à cet ordre, se décida à explorer la contrée. L'excursion fut vraisemblablement pénible, et l'impression première défavorable, car il ne tarda pas à écrire au ministre que, quoiqu'il sut déjà le peu de ressources qu'offrait cette contrée, il était loin de s'attendre à la trouver si désolée. Pas un arbre. Pour toute végétation, quelques broussailles « qui s'inclinent chétivement sur le sol du côté du Sud, refoulées qu'elles sont constamment dans cette direction par les vents du Nord-Ouest ». Il n'a rencontré entre la Pointe Pescade et l'oued Beni-Messous, ni source, ni cours d'eau. Cependant il avait

vu de l'eau en un point, au fond d'un ravin, à 50 mètres environ de la plage, près du cap Aconater et il ajoutait : « Non loin de là se rencontrent aussi les ruines d'un aqueduc qui pourrait faire supposer l'existence d'une source voisine ; comme il n'en est rien, j'ai lieu de croire que cet aqueduc servait à conduire au cap les eaux de l'oued Beni-Messous ; du reste sa restauration entraînerait à des frais énormes et hors de proportion avec l'utilité qu'il pourrait avoir ». Enfin toute la contrée lui avait paru si accidentée et d'accès si difficile, le littoral si inhospitalier et dépourvu d'abri qu'il n'hésita pas à conclure que le percement de la route projetée sans être impossible occasionnerait des dépenses considérables et que l'établissement de villages de pêcheurs, soit auprès du seul point d'eau découvert, soit à la Pointe Pescade, était une création onéreuse et prématurée au milieu de ces solitudes.

La lettre du comte Guyot ne satisfait pas le Ministre ; dans sa réponse il ne lui cache pas que, vu l'importance de la question qui était posée, elle ne lui paraissait pas avoir été de sa part l'objet d'un examen assez sérieux. Insistant sur l'intérêt tout particulier qui s'attache à la fertilisation d'un territoire situé aux portes d'Alger, territoire qu'il est impossible de laisser tout à fait abandonné, sur la nécessité d'ouvrir une voie de communication aux nombreuses campagnes des versants Est du Bouzaréah, il veut qu'une enquête nouvelle soit poursuivie par les soins de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées d'Alger au sujet de la route. Quant aux villages projetés ils ne sauraient non plus être abandonnés et, pour étayer son opinion, le Ministre tire parti des observations même du comte Guyot. « Il résulte dit-il, des observations contenues dans votre dépêche du 10 juin, que le pays en question n'a pas toujours été aussi désert qu'il paraît l'être actuellement. L'aqueduc dont vous avez retrouvé des restes et qui conduisait l'eau de l'oued Beni-Messous ou Ras-Aconater en est une preuve. A quelque époque que remonte cette construction, on n'aurait pas fait une dépense aussi considérable si elle n'eut pas du produire des résultats avantageux et importants. Les ruines à fleur de terre, les cimetières, les sources et les puits, les carrières ouvertes⁽¹⁾ prouvent du reste qu'il y a eu dans cette localité un ou plusieurs centres de population. Les circonstances qui ont déterminé des habitants à se fixer au Ras-Aconater n'ont pas changé. Il doit encore exister des terres labourables aux environs et tout semble indiquer qu'un village établi sur

(1) Ces ruines, ces cimetières, ces sources, ces puits, ces carrières ouvertes étaient indiquées par la carte du Sahel.

ce point prendrait un prompt accroissement. En effet, l'exploitation des broussailles, la pêche, la culture, le voisinage d'Alger procureraient aux familles des colons des moyens plus que suffisants pour subvenir à leurs besoins. »

Cette lettre du Ministre de la Guerre prouve que dans son esprit l'emplacement du futur village de Guyotville était déjà à peu près définitivement arrêté, comme celle du Directeur de l'Intérieur nous montre dans quel état désolé se trouvaient alors ces solitudes. Et tandis que l'opinion du comte Guyot qui cependant a vu, a parcouru ces côtes, ces ravins, ces plateaux, va être démentie par les faits, les prévisions prophétiques du Maréchal Soult qui juge d'après une carte ou des rapports fournis se réaliseront au-delà même de ses espérances.

*
* *

Le Ministre avait raison ; tant de témoignages attestaient la présence de l'homme dans l'antiquité, en cet endroit, qu'il était naturel et logique de songer à peupler de nouveau ces campagnes, à animer ces deserts. D'ailleurs combien de preuves de cette vie d'autrefois, l'épais fourré de broussailles qui recouvrait toutes ces landes ne dérobaient-ils pas aux yeux du passant peu averti ? De nombreuses fouilles, d'heureuses découvertes ont jeté depuis cette époque quelque clarté sur l'histoire de l'homme dans cette partie du massif ancien du Bouzaréah et il est admis aujourd'hui que les environs de Guyotville sont parmi les plus anciennement peuplés de l'Algérie et qu'en outre ils l'ont été d'une façon presque ininterrompue.

Au milieu des amas de roches calcaires, disséminées sur tout le flanc nord de la montagne, on a trouvé de nombreuses grottes ; elles ont été explorées et fouillées méthodiquement. Deux surtout par leurs dimensions et les débris organiques qu'on en a exhumés attirèrent l'attention des esprits curieux d'anthropologie et de géologie : l'une était située à la Pointe Pescade au-dessus du port aux mouches, elle avait été découverte par hasard dans une carrière et a été détruite ; l'autre est tout près de Guyotville, sur son territoire, dans les flancs du grand rocher, elle existe encore. Dans cette dernière, on pénètre par un long couloir assez haut pour qu'un homme puisse y marcher debout ; mais il est imparfaitement déblayé. Puis s'ouvre une salle longue d'une vingtaine de mètres, large de 4 à 5 dans ses

parties les plus étroites ; vingt personnes pouvaient s'y abriter facilement. Un soupirail naturel l'éclaire par en haut. C'est dans cette salle, ou à côté du soupirail, qu'ont été découverts des restes humains mêlés à des ossements d'animaux, à « des fragments de poteries très primitives, faites à la main, cuites au soleil, offrant des ornements gravés (losanges et chevrons) et ressemblant aux vases recueillis dans les cavernes de Gibraltar », enfin à « quelques outils grossiers en silex, des aiguilles et des poinçons en os ». Au dehors un amas de cendres recouvrait deux petites haches polies en grès, des grattoirs en silex, deux carreaux en pierre dure, présentant une rainure médiane dans laquelle on aiguisait sans doute les instruments en os. Il est malaisé de déterminer, même approximativement, l'époque à laquelle remonte cet ossuaire et les objets qui y sont mélangés, d'autant qu'ils forment plusieurs couches superposées ; mais, si quelques-uns de ces débris ne semblent pas appartenir à une antiquité très reculée, d'autres, les plus profondément enfouis, les derniers exhumés, datent vraisemblablement de l'âge de la pierre polie, peut-être de la pierre éclatée. Les flancs du mont Bouzaréah auraient donc servi de très bonne heure de refuge à l'homme comme la caverne des Troglodytes près d'Oran.

Plus tard cette forteresse naturelle qui s'élève comme une citadelle au-dessus des plaines fécondes qui l'entourent et dont les pieds sont battus par la mer poissonneuse fut habitée par des populations plus nombreuses, plus industrieuses, capables de se creuser des demeures dans les roches friables du voisinage et d'élever à la mémoire de leurs morts des monuments mégalithiques. Non loin du grand rocher, sur le plateau qui prolonge la montagne vers le Sud-Ouest, se dressaient encore vers 1860 une centaine de dolmens. Il n'en reste plus qu'une vingtaine. Les colons ont détruit ce que des siècles de barbarie avaient épargné. L'étude de ceux qui restent ainsi que les descriptions des écrivains qui vers 1868-70 ont visité ce cimetière permettent de constater l'étonnante analogie qui existe entre eux et les monuments bretons. « Des cases rectangulaires, longues en moyenne de 2 mètres, larges d'un mètre, sont formées par quatre pierres brutes, plantées verticalement et mesurant 1^m20 à 1^m50 de haut. La dalle de couverture dépasse rarement 2^m20 de longueur. On a constaté quelques vestiges des enceintes circulaires qui entouraient ces tombes ». Ces dolmens offraient cependant certaines particularités signalées par les archéologues de tous pays qu'avaient attirés en Algérie les découvertes faites par Faidherbe dans la nécropole de Roknia et les fouilles de Berbrugger à ces tombeaux

de Beni-Messous : M. René Galles, lors de la grande discussion qui eut lieu à la Société de Climatologie Algérienne, en 1869, fit remarquer que ces dolmens ne présentaient ni la diversité de formes de ceux de l'Armorique, ni leur imposante grandeur, mais qu'ils avaient une grande supériorité sur eux parce que, pour la première fois, on y avait découvert des ossements humains. Chaque case funéraire contenait, en effet, des ossements ayant appartenu à plusieurs individus d'âge et de sexe différents. A côté, dans l'un des angles, des poteries, cruches, écuelles, fort grossières, flambées au feu ou séchées au soleil, pareilles à celles que les Berbères fabriquent encore de nos jours. Autre particularité intéressante qui ne se retrouve pas dans les monuments européens : la case de chaque tombeau était divisée en deux compartiments par une dalle transversale. Quant à la date à leur assigner, elle reste fort incertaine : telle découverte qui fut faite par Berbrugger tendrait à les faire tenir pour des monuments d'origine relativement récente. M. Gsell, si compétent en toutes les questions qui touchent à l'archéologie algérienne et auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, dit à ce sujet : « Ces tombes sont difficiles à dater. Il se peut au moins qu'une partie d'entre elles ne soient pas fort anciennes. On indique, parmi les trouvailles faites dans les sépultures de Bâinen, une lampe punique exactement semblable à celle que le P. Delattre a recueillie dans la nécropole de S^{te}-Monique à Carthage, et une fibule que l'on rencontre en Italie avec des céramiques à vernis noir, dites campaniennes. Ces deux objets ont été importés en Maurétanie, peut-être par des commerçants carthaginois. Si on les a véritablement découvertes dans des dolmens, ceux-ci ne sont sans doute pas antérieurs au III^e siècle avant notre ère. »

En admettant cette dernière hypothèse, ces sépultures ne sont pas de beaucoup antérieures à l'arrivée des Romains en Afrique, de telle sorte que ce lieu ne serait pas resté longtemps inhabité, même s'il était démontré que les anciennes populations eussent alors été détruites ou obligées de s'expatrier. Non pas que nous supposions que les colons romains s'y soient établis avant le premier siècle. Mais, à partir de cette époque, il est certain qu'ils commencèrent à peupler tout le littoral, à y édifier des villas, à construire des ouvrages d'art pour conduire ou retenir les eaux. De nombreux vestiges persistaient encore de cette colonisation latine au moment de la conquête française ; d'autres ont été mis à jour par les travaux qu'on a entrepris depuis sur ce littoral. M. Berbrugger a indiqué et étudié les principaux dans sa notice archéologique sur les

environs d'Alger. Si l'on se borne à ceux qui ont été signalés dans les limites actuelles de la commune de Guyotville, on a trouvé des ruines sur trois points principaux : au Cap Caxine ou ras Djerba, à Aïn-Benian ou Guyotville, enfin au ras Aconater. Au ras Djerba, les ruines couvraient une assez grande étendue, mais pas de restes précieux, ni marbres, ni sculptures, ni chapiteaux qui dénotassent quelque villa luxueuse, c'étaient des murs de construction assez grossière, des citernes ; une, entr'autres, un peu sur la hauteur, peu ou pas dégradée, de 6 mètres de long sur 3 mètres et demi de large. Aïn-Benian ou fontaine des constructions était une source très probablement captée, dont les eaux furent conduites et retenues dans des bassins et autour de laquelle se groupaient quelques maisons plus importantes. Enfin au ras Aconater ou rous Kenateur, cap des ponts, vestiges mieux conservés encore ; le village ou les constructions romaines autrefois édifiées en cet endroit devaient avoir une réelle importance à en juger par l'aqueduc qui y amenait les eaux. Quelques arcades subsistent encore : le comte Guyot les avait vues et les indigènes, les prenant pour des ponts, avaient surnommé ce cap, cap des ponts. Des pierres taillées, d'un assez grand appareil, étaient semées çà et là sous les broussailles, mais ce qui attirait naturellement le regard, c'étaient ces quelques arcades assez peu élevées : 1^m10 au-dessus du sol, d'une largeur de 0^m80, et sur lesquelles courait un conduit à ciel ouvert de 60 cent. De côté et d'autre, des puits, des citernes, quelques tombeaux, des carrières anciennement exploitées, probablement par les Romains, tout autant d'indices révélateurs de l'ancienne prospérité du pays. Ce n'est pas toutefois, qu'à les bien considérer, ils marquent l'existence d'une grande agglomération : Icosium, elle-même, était une petite bourgade, et ses environs ne pouvaient pas être très peuplés. Néanmoins le site d'Aïn-Benian près d'une source et les deux postes vigies du Cap Caxine et du Cap Aconater étaient assez bien situés pour avoir été occupés de bonne heure et longtemps.

*
**

Peuplé dans le passé, pourquoi ce pays ne serait-il pas peuplé dans l'avenir ? Était-ce la montagne, le plateau ou le littoral que l'on choisirait comme emplacement du futur village ? Sur quel point précis l'élèverait-on ? Cela dépendait beaucoup de l'eau et l'eau manquait ; du moins le comte Guyot en était convaincu en 1842 ; et si elle existait, les citernes, les aqueducs de construction romaine ne faisaient-ils pas préjuger de son peu d'abondance, puisqu'il était

nécessaire de la conserver ou de l'amener d'assez loin. Le Directeur de l'Intérieur prescrivit des recherches; elles durèrent deux ans. Enfin, on découvrit deux sources qui avaient un débit d'eau suffisant pour les besoins d'une population de quelque importance. La plus abondante était la source appelée par les indigènes, Aïn-Benian ou fontaine des constructions; c'est la source qui, après captation, a été conduite sur la place de Guyotville et fournit de l'eau au village. Elle ne tarit jamais et son débit est constant. Non loin de cette fontaine, en contre-bas (la source est à une hauteur de 88 mètres), tout près du rivage, la place du centre à créer est donc nettement marquée.

De quels éléments le peuplera-t-on? La côte est bien près et la mer très poissonneuse, la campagne avec son manteau de broussailles a l'air désolé et aride. Ne serait-il pas préférable d'y fonder un village de pêcheurs? Qu'importe dès lors que les terres soient de bonne ou de mauvaise qualité! L'Administration a décidé d'ailleurs d'établir des pêcheurs sur cette même côte dans la presqu'île de Sidi-Ferruch toute proche. Un sieur Gouin, ancien marin, fût chargé de mener à bien cette entreprise. L'urgence se faisait alors sentir d'attirer de nombreux pêcheurs en Algérie parce que l'approvisionnement en poissons des villes du littoral et des marchés de l'intérieur n'était pas assuré; Alger en particulier manquait de marée. Une population maritime rendrait aussi de très grands services, en fournissant au commerce de cabotage de hardis marins, à l'Etat des inscrits maritimes pour sa flotte. Et puis était-il politique (la question se posait déjà à cette époque) de laisser se fixer sur les côtes algériennes en qualité de pêcheurs des étrangers, uniquement des étrangers? N'était-il pas sage, même au prix de quelques sacrifices pécuniaires, de faire venir des Français ou de réveiller chez les indigènes l'amour de la mer? Autant de raisons en faveur de la création d'un village de pêcheurs. Toutefois la côte paraissait si peu hospitalière; offrait-elle, à proximité de l'emplacement projeté, une baie, une anse, une crique, un abri quelconque pour les barques contre le mauvais temps? Et le comte Guyot de faire quelques réserves dans son rapport au Conseil d'administration, : « si sous ce rapport la situation des lieux n'est pas absolument satisfaisante, elle offre du moins une plage sablonneuse assez étendue où les bateaux pourront être facilement tirés. » Mais comme il avait parlé deux ans auparavant d'un point aisément abordable, d'une crique qui à la rigueur pourrait servir d'abri, le Ministre fait état de ses premières déclarations. Le centre sera donc un village de pêcheurs et il

s'élèvera entre cette anse imaginaire et la fontaine ; sans autres considérations plus complètes, sans autres études préalables, le projet fut arrêté.

Restait à déterminer le mode de création ; l'État s'en chargerait-il comme il avait fait pour les villages du Sahel ou bien s'adresserait-il à une société particulière et à son défaut à un individu ? La colonisation civile, telle qu'elle était conçue et pratiquée par le comte Guyot, avait bien amené des colons, mais tous ou presque tous sans ressources. Aussi les centres créés végétaient, leurs habitants étaient dans une profonde misère. Quant aux colonies militaires du Maréchal Bugeaud peuplées par des libérés ou des soldats en activité de service, tout faisait prévoir un échec. Il fallait donc changer de système : et les théoriciens découvrirent que l'argent manquait aux colons de l'Algérie, que, pour soulager la détresse de ces pauvres hères, il suffisait de placer à côté d'eux des capitalistes et que le moyen d'attirer ces derniers était de leur accorder de grandes concessions. L'association des bras et des capitaux par la vertu des grandes concessions territoriales, voilà le remède, le seul remède à cette fâcheuse situation. Déjà depuis le milieu de 1844, la conviction du Ministre était faite ; ses instructions devenaient de plus en plus pressantes et ses ordres plus formels. Tout en ne croyant pas à l'efficacité absolue du système, en le combattant même dans une longue lettre qu'il écrivit sur les grandes concessions où il montrait que les grandes propriétés existaient bien en Algérie, dans la Mitidja, qu'il était inutile d'en augmenter le nombre en se dépouillant au profit de prétendus capitalistes d'énormes étendues de terre, le comte Guyot devait s'incliner et il s'inclina.

Il fut décidé que l'établissement d'un village maritime à Aïn-Benian serait confié à un entrepreneur auquel l'État accorderait une grande concession et certains avantages financiers.

Celui qui se présenta, qui s'offrit de lui-même à l'administration, fut un sieur Tardis ; depuis quelque temps déjà, il était en instance à Alger pour obtenir pareille faveur. Il fut d'abord question de lui céder 200 hectares de terrains situés au Cap Matifou, à condition qu'il y installât vingt familles de pêcheurs ; le conseil d'administration dans sa séance du 8 décembre 1844 avait discuté et approuvé les propositions présentées à cet effet par le Directeur des Affaires civiles, mais le Ministre de la guerre se vit contraint d'ajourner l'approbation de cette délibération parce que les terres à concéder étaient revendiquées par un tiers et que ce dernier refusa de les céder

à l'amiable au gouvernement. N'espérant plus rien de ce côté, M. Tardis chercha sur la rive opposée de la baie d'Alger ; selon toute probabilité il eut connaissance des intentions du Ministre relativement à la région d'Aïn-Benian et, le 18 février 1845, il adressa au comte Guyot une nouvelle demande tendant à la création par ses soins d'un village entre le cap Caxine et le cap Ras-el-Conater, auprès d'une ancienne carrière autrefois exploitée par des Européens et maintenant abandonnée. C'était l'endroit dont il avait été question dans la correspondance ministérielle, celui même qui avait été arrêté en principe. Le Directeur s'empressa d'instruire cette affaire ; il la présenta dès le 22 mars 1845 au conseil d'administration qui donna un avis favorable. Le 11 avril le Ministre, consulté, répondait qu'il l'approuvait et, huit jours après, le 19 avril 1845, intervint l'arrêté de création signé par le maréchal duc d'Isly. Comme Aïn-Benian a été une des premières applications du système des grandes concessions accordées sous la réserve de l'établissement de familles européennes par le bénéficiaire, il s'attache quelque intérêt à connaître en détail les dispositions de l'arrêté, à savoir aussi dans quelle mesure le concessionnaire en a tenu compte pour pouvoir apprécier impartialement les avantages ou les inconvénients de ce système de colonisation.

*
* *

L'article premier stipule qu'il est fait concession au sieur Tardis d'une superficie de 200 hectares de terrains situés entre le cap Caxine et le Ras-el-Conater, telle qu'elle était délimitée au plan annexé. En se rapportant à cette pièce, on voit que la concession avait la forme d'un rectangle dont l'un des deux plus grands côtés était la mer, l'autre une ligne parallèle au rivage passant un peu au-dessus de la source. Une partie en était rocheuse et impropre à la culture, mais elle renfermait des carrières autrefois exploitées. Par rapport à la situation actuelle de Guyotville, la superficie concédée comprenait le village actuel et ses environs immédiats.

Toutefois cette concession ne devait être définitive que lorsque plusieurs conditions des plus draconiennes énumérées dans les articles II et III auraient été remplies. Il est de toute justice de reconnaître que la rigueur de ces stipulations était atténuée et compensée par les subventions consenties par l'Etat : « M. Tardis bâtira au Cap Ras-el-Conater sur l'emplacement qui lui sera désigné par l'administration et d'après les plans qu'elle aura approuvés, vingt maisons en bonne maçonnerie

couvertes en tuiles ou autres matières incombustibles et comprenant chacune au moins deux pièces principales. Un terrain de 50 ares sera affecté pour la culture, à chaque maison. Une maison sera destinée à son habitation et à celle de sa famille ». Etre obligé de construire en bonne maçonnerie, suivant des plans imposés, vingt maisons de deux pièces, semblera une mesure bien dure, surtout si l'on songe que la seule perspective de devenir propriétaire de 260 hectares de terrains de peu de valeur, du moins à cette époque, n'était pas des plus engageantes. Mais en réalité l'Etat allait faire tous les frais de ces maisons : « M. Tardis recevra pour chaque maison complètement achevée soit en matériaux, soit en numéraire, une somme totale de 800 francs sur laquelle il pourra lui être fait des avances proportionnées à la valeur des travaux en cours d'exécution. Cette somme sera portée à 2.400 francs en ce qui concerne son habitation ». Par ces dispositions, l'Etat payait à l'entrepreneur toutes ses dépenses, il n'avait fait que se substituer un particulier dans l'établissement d'un village ; et dès lors il ne fallait plus être grand capitaliste, puisque l'administration s'engageait à faire des avances avant l'achèvement complet des travaux. L'administration désirait aller vite dans l'exécution de cette entreprise, comme elle avait été vite pour le choix du concessionnaire : on ne donnait qu'un an pour l'achèvement de 10 maisons et l'installation de 10 familles ; tout, d'autre part, devait être terminé à la fin de 1846.

Les conditions relatives au peuplement semblaient être aussi sévères que celles qui concernaient l'habitation. Mais il y a toujours eu des ménagements..... avec l'Etat. En principe, « le nouveau centre sera composé de pêcheurs pris exclusivement parmi les Français et les indigènes algériens ». Un des considérants de l'arrêté de création spécifiait qu'un pareil établissement était éminemment propre à nationaliser une industrie exploitée jusqu'ici par les étrangers. Mais il semble que des engagements furent pris par le Directeur des Affaires civiles qui laissèrent toute latitude sur la nationalité des pêcheurs ; de l'autre, l'Etat consentait toujours une indemnité de 50 francs par famille installée. On ne détermina pas la situation exacte de ces familles par rapport à la propriété des maisons qu'elles habiteraient et des lots de terre qu'elles auraient défrichés et cultivés : n'était-ce pas là une question des plus délicates, une de celles qui aurait du être immédiatement résolue à seule fin d'éviter des discussions postérieures ou un conflit ? M. Tardis fût tenu, de son côté, à mettre ou à faire mettre en culture toutes les parties du terrain à lui concédé.

Quant aux autres aménagements nécessaires à un village de pêcheurs, l'arrêté les prévoyait ; mais c'était toujours l'Etat qui les payait sous forme de subventions. « Il (M. Tardis), s'engage, en outre, à établir dans le délai d'une année et moyennant une subvention de 6.000 francs : 1° un débarcadère en bois ; 2° des calles pour tirer à terre les bateaux ; 3° deux corps-morts en état d'amarrer des bateaux de 20 à 30 tonneaux ; 4° un parc à huîtres alimenté tant par la pêche du pays que par celle du Nord ; 5° des ateliers pour la préparation de la sardine et de la sécherie de tous les poissons de grande pêche, notamment de ceux de la côte occidentale d'Afrique ». Nouvelles primes aux bateaux de pêche, proportionnelle à leur équipage : « Il sera alloué à M. Tardis, comme à tout autre pêcheur attaché à l'établissement, une prime de 100 francs une fois payée par chaque bateau de 2 à 4 hommes et de 200 francs pour toute embarcation supérieure ». Enfin les sels provenant des salines françaises devaient être délivrés en franchise de tous droits.

Malgré les multiples avantages que l'administration faisait à M. Tardis, lorsqu'on considère que toutes les subventions accordées par l'Etat ne s'élevaient pas à plus de 30.000 francs et que la superficie des terres concédées n'atteignait que 200 hectares, cette concession aurait été singulièrement avantageuse pour l'Etat si le concessionnaire avait pu établir un village de vingt familles. Les autres centres fondés dans le Sahel coûtaient proportionnellement huit ou dix fois plus. Mais n'était-il pas à craindre que l'entrepreneur n'ait accepté sans discussion toutes les conditions qu'on lui avait posées que parce qu'il était décidé d'ores et déjà à n'en tenir aucun compte, à éluder celles qui le gênaient et à profiter simplement des subventions en exécutant quelques travaux insignifiants ? Avait-il recherché dans cette concession autre chose qu'une fructueuse spéculation ?

*
**

Plusieurs mois s'écoulèrent ; deux inspecteurs de colonisation se transportèrent successivement le 31 juillet et le 25 octobre 1846 à Aïn-Benian afin de vérifier les travaux et constater l'état de cette concession. Il est probable que ces inspections furent provoquées par les mauvaises nouvelles qui circulaient sur ce centre et que l'administration fut mise en demeure de faire contrôler ces bruits fâcheux.

M. Darrou, puis M. Petrus Borel, se livrèrent à des constatations des plus suggestives dont quelques-unes plutôt comiques ne dépa-

raient pas un vaudeville. Les maisons étaient construites. Mais quelles maisons ! « ce sont vingt cabanons en mauvaise maçonnerie, ne contenant qu'une pièce, non carrelée, sans distribution aucune, ni dépendances. » Toutes étaient déjà plus ou moins dégradées et délabrées, par suite inutilisables ; pour les rendre habitables, il eût été nécessaire de les réparer immédiatement et de les compléter par de nouvelles constructions. On peut encore en admirer quelques-unes dans le centre actuel de Guyotville près de la place, et juger de ce qu'elles étaient primitivement par ce qu'elles sont encore aujourd'hui bien qu'elles aient subi plusieurs réparations. Approximativement, M. Borel estimait qu'elles n'avaient pas coûté plus de 400 francs et que le concessionnaire avait réalisé sur chacune d'elles un bénéfice net de 400 francs soit 6000 francs pour la totalité. Une cependant se distinguait par son apparence plus coquette ; et les paysans de l'appeler le château : elle ressemblait plutôt à une maison de plaisance qu'à un bâtiment destiné à une exploitation industrielle ou rurale. A la bien voir, on lui trouvait quelque ressemblance avec une bastide de Provence, pays d'origine de M. Tardis. Elle avait dû coûter au moins le double de la somme mise à la disposition du concessionnaire. Le rapport ajoutait qu'il n'y avait rien d'étonnant que l'entrepreneur se fût empressé de faire édifier ces cabanes, qu'il ait devancé même le terme qui lui avait été fixé puisqu'il réalisait un bénéfice sur ces constructions. Pas d'atelier de sécherie.

Si les maisons étaient terminées, elles n'étaient pas habitées. En arrivant à Aïn-Benian, M. Pétrus Borel n'y trouva en fait d'habitants qu'un pauvre diable nommé Gascou, un Béarnais, veuf avec deux petits enfants, qui, installé depuis quelque temps, n'avait pas voulu quitter une terre qui lui avait déjà coûté sa femme ; il vivait là misérablement d'un peu de charbon brulé dans le maquis. On lui parla aussi d'un nommé Baptiste demeurant avec sa sœur et faisant du charbon pour vivre. Enfin il rencontra dans une des maisons abandonnées un vieil Arabe : singulier personnage original et pratique que cet indigène ! Pêcheur à la ligne, il vivait depuis quarante ans dans une grotte du rivage : vie solitaire et de privations. Quand on eut construit ces vingt petites cabanes et qu'il les vit désertes, il abandonna sa caverne pour une résidence plus somptueuse, s'y installa. Sa vieillesse y trouvait plus de confort et sa misanthropie même solitude. — M. Tardis, interrogé sur les raisons qui l'avaient obligé de manquer si complètement à ses engagements, se retrancha derrière toutes sortes d'excuses : c'était la côte qui n'était réelle-

ment abordable que pendant trois mois de l'année : juin, juillet et août ; les pêcheurs n'auraient pas pu y gagner leur vie ; puis c'était l'eau potable qui manquait pendant l'été à Aïn-Benian, ce qui avait chassé la population. Il avait cependant tout tenté d'après ses dires pour retenir les habitants : il avait pris l'entreprise de la route de Chéragas et appelé des ouvriers pour y travailler, des carriers pour leur fournir les pierres nécessaires. Tous l'avaient abandonné. La vérité paraissait toute autre. Il était allé à Alger au dépôt des ouvriers et des émigrants, pour y enrôler ceux qui se présenteraient, dans le but de toucher la prime de 50 francs. Puis il les avait logés dans les maisons construites et engagés à travailler les lots de terre attenants. D'ailleurs pas de convention avec eux, si bien que ces émigrants au bout de quelque temps se demandèrent quel profit assuré ils tireraient de leur travail. A toutes leurs questions M. Tardis répondit évasivement et ces pauvres diables se retirèrent quelques jours après, un peu plus pauvres, un peu plus découragés qu'auparavant. La faute en était sans doute au concessionnaire qui manquait de bonne foi mais aussi à l'arrêté de création qui n'avait pas fixé les obligations de l'entrepreneur envers les colons sous-concessionnaires. Que diable seraient-ils venus faire dans cette galère ?

M. Tardis avait-il mieux tenu ses autres obligations ? M. Pétrus Borel ne le pense pas. Il n'a pas mis en culture une seule parcelle de terrain. Pas de débarcadère en bois pour les bateaux. A la place des calles projetées, une lourde échelle inutilisable. Aucune trace de corps-morts ou de bouées. Et comme parc aux huîtres, un trou naturel profond de trois mètres d'une superficie dérisoire. Pour le montrer à l'inspecteur, le concessionnaire lui fait gravir des rochers presque inaccessibles ; tout déconcerté par cette découverte. M. Borel qui avait failli se rompre le cou plusieurs fois remarque sur un ton de colère que ce trou n'était tout au plus bon qu'à mettre quelques douzaines d'huîtres. A quoi l'ancien marin assez facétieux répond tout bonnement qu'en les empilant il en tiendrait beaucoup.

Après ces mots, l'enquête était faite et dans l'esprit de l'enquêteur les conclusions se trouvaient arrêtées. Il demande énergiquement l'éviction du concessionnaire, l'éviction pleine et entière sans compensation : « C'est dit-il, un exemple à faire que la colonie attend et qui sera d'un effet excellent et salutaire. » Il ajoute qu'elle « donnera beaucoup à penser aux aventuriers présents et futurs et leur enseignera qu'on ne joue pas impunément des deniers de l'Etat et de la bienveillance de l'administration », que « ce sera finir le scandale d'Aïn-Benian par un trait moral. »

M. Tardis se défendit, et il trouva des personnages puissants qui, sans le soutenir entièrement, se prêtèrent à le disculper. L'amiral Rigodit, soit que les travaux à la mer aient été réellement exécutés, soit qu'il vit surtout dans le concessionnaire un ancien marin, attesta dans un rapport que les calles avaient existé, ainsi que les bouées, les corps-morts et le parc aux huitres. Malheureusement il ne restait plus rien de tout cela : les calles avaient été enfouies sous un éboulement de rochers, les lames avaient enlevé les bouées et le comblé parc aux huitres. Autre défenseur : M. le comte Guyot se trouvait dans une posture assez délicate, car il était tenu par la reconnaissance à ménager M. Tardis. Certaine mésaventure explique son attitude embarrassée et ses hésitations à se prononcer franchement pour l'éviction.

*
* *

L'histoire mérite d'en être contée puisqu'elle se rapporte au nom que va désormais prendre Aïn-Benian et qu'elle a provoqué la décision ministérielle du 4 Août 1845 sur les règles générales à suivre pour la dénomination des centres algériens.

Deux jours après l'arrêté de création d'Aïn-Benian, M. Tardis adressa au Directeur de l'Intérieur une pétition, à l'effet de donner au premier village maritime algérien le nom de Guyotville. Au mois de juin, nouvelle pétition, celle-là émanant de plusieurs propriétaires des terres qui s'étendaient à droite et à gauche de la route d'Alger à la Pointe Pescade, non loin du fort des Anglais, pour lui demander aussi son nom. Le comte Guyot est fort embarrassé par cette double démarche : il ne peut prêter son nom deux fois. A la réflexion il consent à céder son nom au sieur Tardis et son prénom Eugène aux autres sollicitateurs, et il transmet les deux requêtes au Ministre de la Guerre pour savoir s'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'elles soient acceptées. Le Ministre décide d'abord qu'il sera répondu favorablement, puis il se ravise et fait étudier la question par ses bureaux. De cet examen rapide est sortie la décision ministérielle sur la réglementation générale des noms à attribuer aux villages algériens. Prise le 4 août 1845, elle fut notifiée le même jour au Gouverneur général. « J'ai arrêté, dit-il, dans une lettre qu'il lui écrit, par application des règles suivies en France, que le nom des places, rues, boulevards, quais, promenades et autres voies de communication ou lieux publics existant ou projetés seront indiqués par le Directeur général des Affaires civiles sur la proposition du Directeur de l'Intérieur pour les territoires civils et

par les commandants supérieurs des provinces, sur l'avis du commandant des subdivisions et sur la proposition de la commission administrative, pour les territoires soumis au régime de ces commissions. Le Gouverneur général statue sur les propositions de cette nature après avoir consulté le conseil supérieur d'administration et je sanctionnerai, en arrêtant les places de distribution et d'alignement, les désignations de M. le Gouverneur général ». C'aurait donc été au maréchal Bugeaud à statuer sur les requêtes précédentes, mais le même décret réservait au ministre exclusivement le droit de donner aux centres les noms des personnages vivants ou morts depuis moins de vingt ans, après consultation du conseil d'administration. Il fallait donc que le comte Guyot suivit la procédure indiquée. Le conseil d'administration fut invité à donner son avis ; il le formula avec des considérants très flatteurs pour le Directeur de l'Intérieur et donna son approbation entière. Le projet d'arrêté ministériel était prêt et allait être signé quand survint un changement dans le titulaire du portefeuille de la guerre.

Autre ministre, autre opinion ; le lieutenant général Moline de St-Yon refusa de signer et écrivit au Gouverneur général une lettre assez dure pour le comte Guyot et le conseil supérieur d'administration. Tout en maintenant les dispositions de son prédécesseur, à la rigoureuse exécution desquelles il tiendra la main, il juge la délibération du conseil insuffisamment justifiée et il ne saurait approuver qu'on donne ainsi les noms de fonctionnaires, actuellement en service en Algérie, aux villes et aux villages, à moins de grands et éclatants services rendus. Notification sera faite de cette décision par le Gouverneur au Directeur de l'Intérieur qui en informera les propriétaires de la Pointe Pescade et d'Aïn-Benian et soumettra de nouvelles propositions. Le comte Guyot dut ressentir vivement l'affront qui lui était fait, d'autant que, dans son refus formel, le ministre s'exprimait en termes d'une brusquerie et d'une raideur toute militaire et méconnaissait les grands et éclatants services rendus par le Directeur de l'Intérieur à la colonisation algérienne. Cet homme méritait un pareil honneur autant que beaucoup de lieutenants de Bugeaud. Heureusement la postérité l'a vengé de ce déni de justice et a sanctionné les noms de Guyotville et de St-Eugène.

*
**

Cette digression n'était point inutile pour faire comprendre les causes du retard apporté à l'éviction de Tardis qui s'imposait cependant. Le comte Guyot garda aussi longtemps qu'il le put, le

rapport de l'inspecteur Darrou et le procès-verbal de constat dressé par le second inspecteur Borel. Il se résigna enfin à agir mais il s'efforça d'adoucir les mesures qui allaient être prises. Reconnaisant qu'une condition essentielle, le peuplement n'avait pas, été remplie, il proposa la déchéance du sieur Tardis aux conditions suivantes : procéder à cette éviction en ce qui concerne le village et 150 hectares, lui accorder à titre provisoire la maison et les 50 hectares qui l'entourent ; délimiter ces 50 hectares ; imposer au concessionnaire de faire habiter la maison et de mettre ce terrain en culture dans l'espace de deux ans, moitié par année. Le Conseil d'administration n'adopta pas ces propositions qu'il trouva trop favorables ; il se prononça à une très forte majorité pour le simple abandon au sieur Tardis de sa maison et de 30 hectares, lesquels devaient être mis en culture dans le délai de deux ans. Le Gouverneur sanctionna cette déchéance partielle, le 24 Mai 1847.

Le projet d'établissement d'un village par un particulier à la faveur d'une grande concession avait donc définitivement échoué. Sans doute quelques maisons furent construites, peut-être même certains travaux à la mer furent entrepris. Mais l'essentiel dans la colonisation d'un pays n'est pas d'élever de petites cabanes ou même des maisons mieux aménagées. Il suffit pour cela d'avoir de l'argent, mieux encore d'avoir l'habileté de s'en faire donner par l'Etat. Et ceci nous rappelle ce qui se passait à peu près à la même époque pour les villages de Sainte-Amélie et de Saint-Ferdinand où les condamnés militaires sous l'énergique direction du colonel Marengo avaient à grands frais bâti des maisons ; l'on disait alors que le problème de la colonisation était résolu, le Maréchal Bugeaud le répétait dans ses lettres au Ministre et laissait carte blanche au colonel pour toutes les dépenses à engager. Comme si le fait de choisir un emplacement quelconque, d'y tracer des rues et sur l'alignement d'élever quelques constructions, constituait toute l'œuvre si complexe, si délicate et aussi si onéreuse de l'installation de familles européennes dans une colonie.

Pour atteindre ce but, ce ne sont généralement ni les capitalistes ni les grands concessionnaires qu'il faut appeler, à moins qu'ils ne se doublent de généreux philanthropes ou d'apôtres d'une grande et sainte cause. On conviendra qu'ils le sont rarement. La grande majorité sinon l'unanimité ne voient dans ces concessions qu'une spéculation à faire, qu'un moyen commode de multiplier leurs richesses, quitte à tromper l'Etat puis à laisser mourir de faim les

populations qu'ils auront amenées, jetées qu'elles sont sans secours sur un sol nu, simplement pour se donner l'apparence d'avoir tenu leurs engagements. Combien de capitalistes, grands concessionnaires algériens, ont agi ainsi ? Les citer, ce serait, à part deux ou trois honorables exceptions, donner les noms de tous ceux qui ont bénéficié à cette époque de l'engouement de l'administration pour ce système (1).

En réalité, l'établissement de familles européennes en Algérie devait coûter très cher, attendu que les premiers colons furent pour la plupart des colons pauvres, dénués de toutes ressources. A cette population misérable, il ne suffit pas de payer son voyage, de construire de mauvais abris, il faut encore la faire vivre pendant les deux ou trois premières années, lui accorder des secours de toute sortes pour son alimentation, pour les travaux agricoles, pour les semences. Bien heureux encore si ces individus vivant, sous un climat nouveau, dans des maisons mal construites, à proximité de terres remuées, ne tombent pas malades et ne se trouvent par suite incapables de subvenir à leurs besoins ! Et toutes ces dépenses faites, les capitalistes doivent attendre la rémunération de leur argent pendant des années encore. Ce ne peuvent être les maigres subventions de l'Etat qui les couvriront de leurs frais. De deux choses l'une, ou ils sont sincères en acceptant toutes les conditions qui leur sont imposées pour le peuplement et alors ils n'ont pas supputé les frais que cela leur occasionnera, ils se ruineront s'ils n'abandonnent à temps leur entreprise ; ou bien ils sont de mauvaise foi, ils sont décidés à ne tenir de leurs engagements que ceux qui leur sont favorables, à faire des bénéfices sur les subventions de l'Etat puis à abandonner à leur sort de misère les populations amenées et à attendre les événements. Si l'Etat se décide à user de rigueur envers eux, il leur accorde au demeurant une partie de leur ancienne concession ; s'il recule, les heureux bénéficiaires s'empressent de louer aux indigènes des environs les terres sur lesquelles ils avaient promis d'établir des compatriotes. Les grandes concessions tournent donc généralement à l'éloignement des Français des terres de colonisation ; elles nuisent plus qu'elles ne profitent à l'introduction de l'élément national dans la colonie.

Dans le cas d'Aïn-Benian, venait s'ajouter une circonstance aggravante. Le village à créer devait être un centre de pêcheurs ; or,

(1) Nous nous proposons, dans une étude générale sur la colonisation algérienne du temps de Bugeaud, de revenir sur ce sujet et de l'étudier dans tous ses détails avec les documents originaux et inédits que nous possédons.

ces villages n'ont jamais réussi en Algérie. Soit que la concurrence étrangère soit trop puissante, soit que la population maritime française tienne plus que toute autre à ses côtes, à ses baies, soit enfin que la pêche en Algérie bien différente de ce qu'elle est sur le littoral de la Métropole ne lui convienne pas, les pêcheurs français ne viennent pas spontanément sur les rives algériennes, et, si on les y installe à grands frais, ils repartent sitôt après leur mise en possession définitive de leur concession et la vente de leur maison. D'ailleurs, jamais à Aïn-Benian on n'aurait pu maintenir un groupe de pêcheurs; à la simple inspection de la côte elle apparaissait inabordable. Même avant sa naissance, le village maritime était condamné à disparaître.

*
**

Cependant la déchéance de M. Tardis avait fait l'Etat possesseur de maisonnettes à Aïn-Benian. Il ne pouvait les laisser inoccupées sous peine de les voir tomber bientôt en ruines. Au village de pêcheurs, l'administration décida de substituer un village d'agriculteurs; et elle se chargea elle-même de le peupler.

Elle ne fut point embarrassée pour y attirer des colons; les anciens ouvriers d'Alger, installés par M. Tardis, demandèrent pour la plupart à rentrer et on crut devoir les préférer malgré le peu de ressources dont ils disposaient. Le comte Guyot fit remarquer que, puisqu'on installait à cet endroit des agriculteurs, le prolongement et l'achèvement de la route de Chéragas s'imposait d'une façon urgente. Car, comment écouleraient-ils leurs produits? Il s'occupait de pousser activement les travaux de terrassement quand il quitta la Direction de l'Intérieur. C'est une lettre de son successeur qui nous fournit quelques détails sur la population qui y avait été installée. Vingt familles dans le village; sept d'entre elles étaient dans d'assez bonnes conditions pécuniaires, les autres, en raison du nombre de leurs enfants, présentaient pour la plupart de suffisantes garanties de stabilité et de travail. Toutes pleines de bonne volonté suivant le rapport officiel. Seul M. Tardis s'obtinait à ne pas vouloir mettre en valeur ses trente hectares malgré les menaces d'une nouvelle et prochaine éviction, si bien même qu'avant son départ le comte Guyot avait été le premier à signaler au Ministre son inertie persistante. Il cherchait d'ailleurs à vendre ses terres au Maire de Chéragas, M. Mercurin, et dans l'intérêt de la colonisation cette substitution était souhaitable. Pour contribuer à assurer la prospérité de ce centre, l'administration donna l'ordre de comprendre les habitants de ce village dans la répartition des semences qu'elle

distribuait gratuitement aux colons dans la proportion de 5 quintaux de blé et de 5 quintaux d'orge. Elle projetait aussi la création de grandes fermes intermédiaires entre les communes de Chéragas et du Bouzaréah, dès que la vérification des propriétés comprises dans cette zone aurait été faite.

Etait-ce suffisant pour faire vivre ce centre ? Faut-il seulement 6 hectares de terre pour qu'une famille, surtout lorsqu'elle se compose de plusieurs individus, ne meure pas de faim ? Et on n'avait distribué que 6 hectares par famille. Faut-il simplement que l'eau existe en abondance à la source, si cette source n'est pas captée et si elle sort à plus de 800 mètres du village, sans un chemin praticable pour y conduire ? Enfin, quel sort est réservé à un village qui se trouve isolé de toute ville par l'absence de chemin ou qui n'est en relation avec les autres centres que par un sentier inaccessible aux voitures et sans pont ? Il manquait à Guyotville précisément ces travaux d'utilité publique que l'Etat prodiguait à tous les autres centres et qu'un entrepreneur privé n'avait pu lui donner. Aussi agita-t-on vers 1852, du moins dans l'entourage du préfet Lautour-Mézeray, la question d'abandonner Guyotville ; la mesure lui était généralement conseillée. Ce fonctionnaire sut résister à ces conseils et, par des mesures habiles, par la colonisation du plateau de Baïnem, par la restauration de la route, enfin par un peuplement judicieux des environs de cette localité, il assura enfin l'existence de ce centre. Aussi le Ministre de la Guerre de l'époque, après l'avoir félicité de cette situation nouvelle, due entièrement à son initiative éclairée, l'appelle à juste titre le second créateur de Guyotville.

Le centre avait surtout un besoin urgent de voies de communication. La route de Chéragas à Guyotville mal tracée, coupée de fondrières, offrait pour les transports des difficultés telles que les voituriers ne consentaient à faire le trajet qu'à des prix énormes. Une passerelle, jetée sur le Beni-Messous, mal construite, avait été emportée en 1850 ; il fallut la reconstruire plus solidement. Pour la route, on la rectifia, on l'empierre. Puis on ouvrit, grâce aux transportés qu'on fit travailler, des chemins particuliers aboutissant aux diverses concessions. L'aménagement des eaux de sources et leur retenue dans un grand bassin qui devait servir d'abreuvoir ne purent être achevés que plus tard, les crédits faisant complètement défaut, mais on s'en préoccupait et ils ne tarderont pas à être entrepris. Il fut question aussi d'irriguer les terres du plateau de Baïnem par une dérivation des eaux du Beni-Messous ; mais on abandonna bien vite le projet, car les études des agents des Ponts et Chaussées démontrèrent qu'il aurait fallu aller chercher ces eaux

très loin, en amont, attendu que le fond du ravin était à cinquante mètres et plus, au-dessous du plateau, que leur débit manquait de régularité et d'abondance, qu'enfin des propriétaires riverains, ayant construit des barrages et des moulins, forts de leurs droits d'usage, auraient exigé une forte indemnité. Néanmoins, pour régulariser et maintenir le régime hydrographique, d'importantes réserves forestières furent instituées dans le Sahel d'Alger par décision ministérielle du 20 Août 1852 ; il s'agissait de les faire surveiller, d'améliorer les essences existantes, d'en introduire de nouvelles ; le service forestier s'y employa et exécuta rapidement ces travaux, avec les seules ressources de son budget, grâce à la main d'œuvre militaire qu'on mit à sa disposition. Une partie des arbres de la forêt de Bâinem date de cette époque.

Tout aussi nécessaires étaient les mesures relatives à l'agrandissement des anciennes concessions, à l'implantation d'une population plus dense sur le plateau, tout autour de Guyotville. Aux maigres six hectares du début, on ajouta six autres hectares, et les anciens colons, ainsi encouragés, se reprirent à espérer une vie meilleure ; ils tentèrent des cultures nouvelles, agrandirent le cercle de leurs travaux et améliorèrent ainsi leur position. A côté d'eux, il y eut place pour dix autres concessionnaires que l'on choisit parmi des travailleurs éprouvés ou parmi des personnes jouissant personnellement d'une certaine aisance. A tous, on promit des primes de défrichement qui stimulèrent leur ardeur.

En même temps de nombreuses fermes isolées furent concédées sur la côte ou sur le plateau. Le nombre des colons placés dans le Bâinem proprement dit s'éleva à 13 et la superficie des hectares concédés à 243 hect. sur le plateau, on avait songé d'abord à donner de grandes concessions ; aucune demande de ce genre ne parvint à la préfecture. Comme le faisait remarquer M. Lautour Mézeray, les terres proposées ne convenaient point à de grandes exploitations, car les capitalistes reculent devant les rudes travaux et les grands sacrifices de temps. Ils recherchent les cultures faciles et de suite rémunératrices. Tel n'était pas le cas en ce lieu ; il fallait au contraire de grands travaux et des dépenses considérables pour fertiliser le sol. Au contraire ces terres sont acceptées volontiers par de laborieux ouvriers, par des cultivateurs du Midi habitués à cette lutte continuelle de l'homme et de la terre. Beaucoup s'offrirent et très heureusement le préfet d'Alger les accepta. On avait pensé aussi à les réunir dans un village qu'on devait baptiser du nom de village de l'Armorique à cause de la similitude des monuments druidiques des deux pays. Le Ministre,

estimant que l'établissement d'un village dans le voisinage était bien suffisant, ordonna de les disséminer dans la campagne ; et c'est pourquoi 21 fermes s'élevèrent dans la campagne autour de ce centre. On leur distribua 325 hectares. Enfin 8 autres fermes furent concédées sur les bords de la mer. Ainsi, en 1852 et 1853, le nombre des colons à Guyotville ou autour de ce village s'accrut de 10 dans le centre lui-même, de 10 au Baïnem, de 21 au lieu dit l'Armorique, de 8 le long de la mer : total 49. L'ensemble des terrains allotés ou réservés pour les communaux et les routes se répartissait ainsi :

Complément des concessions de Guyotville.....	135	98 ^a	95 ^c
Nouvelles concessions à Guyotville.....	126	90	88
Fermes situées sur le plateau principal de Baïnem.	243	36	90
Nouveau communal de Guyotville.....	48	51	55
Fermes sur les terrains dits de l'Armorique....	325	79	50
Deux communaux.....	202	24	40
Fermes sur le bord de la mer.....	120	08	91
Communal de ces 8 feux.....	34	71	80
Passage sur le bord de la mer.....	6	20	00
Réserve pour le service des forêts.....	339	00	00
Communal du Bouzaréah.....	240	17	10
Communal des Beni-Messous.....	323	07	95
Parcelle à ajouter à ce dernier communal.....	63	00	00
Chemins divers.....	19	28	85

2.290 h 27^a 89^c

*
* *

Nous sommes en 1853, dix années se sont écoulées depuis le jour où pour la première fois le Ministre de la guerre entretenait le Directeur de l'Intérieur de la possibilité de créer un village entre le Cap-Caxine et le Cap Ras el Conater ; dix années d'expériences malheureuses, de tâtonnements, de mesures maladroites ; de combien d'existences humaines ont été payées ces fautes, qui le saura jamais ! Selon M. Darrou, le village d'Aïn-Benian fut peuplé deux fois ou M. Tardis. Quand il le visita, il n'y rencontra que des individus alités : « J'ai eu beaucoup de peine à les déterminer à se faire transporter à l'hôpital de Dély-Ibrahim. La vie ne leur était plus qu'un avenir de misère, disaient-ils, et ils préféraient la mort. La nostalgie était parvenue chez eux au plus haut degré ». Que de souffrances endurées, que de misères aussi de 1848 à 1852 ? Quelle existence traînaient donc les pauvres malheureux qui étaient exilés

dans ce petit coin du Sahel faute de routes praticables, à quelques lieues d'Alger ? Cela nous prouve combien de précautions il faut prendre pour faire réussir un village et combien on doit se défier de ceux qui veulent les faire sortir de terre comme par un coup de baguette magique ? La colonisation en Algérie est longue, difficile, onéreuse : un individu seul, quelque riche qu'il soit, saurait rarement y réussir. Une collectivité puissante, en particulier l'Etat, pouvaient seuls, surtout à cette époque, amener à bien une pareille œuvre. Encore fallait-il trouver des hommes d'un grand cœur et d'une rare énergie pour la diriger. M. le Comte Guyot l'avait tentée.

M. Lautour Mézeray y réussit ; de retour d'une tournée qu'il venait d'accomplir en 1853 à Chéragas et à Guyotville, il écrivait au Ministre : « A l'aide des primes accordées pour les défrichements, tous les colons, encouragés déjà par les efforts de l'administration, ont pu donner du pain à leurs familles et reprendre l'énergie qui les avait abandonnés. Je n'ai vu nulle part des gens plus contents, plus travailleurs et surtout plus reconnaissants. » Cette joie, cette ardeur au travail sont d'un bon augure pour la prospérité future de Guyotville ; cette reconnaissance, le préfet la méritait pour les mesures qu'il avait prises, les soins vigilants dont il l'avait entouré.

(A Suivre).

V. DEMONTÈS.

GUYOTVILLE

(Suite)

II

Les Faits économiques

L'histoire de la création du village de Guyotville s'arrête en 1853 ; celle de ses progrès économiques commence. Pour la comprendre, force nous est d'étudier les conditions climatologiques, géologiques, agricoles dans lesquelles il était placé. L'état économique d'un centre de colonisation dépend de deux sortes de conditions : les unes purement physiques et peu modifiables par l'industrie humaine, telles sont les variations thermométriques ou pluviométriques annuelles, la composition géologique de la terre. D'autres dépendent plus ou moins de l'homme, comme les voies de communications, le choix des cultures pratiquées, les aptitudes agricoles des populations : ces dernières varient avec les progrès de la colonisation.

* *

Quand il s'agit de cultures de primeurs, il importe avant tout de considérer le régime climatologique du pays. Grâce aux observations consignées quotidiennement par le maître de phare du Cap Caxine, pendant dix années consécutives de 1876 à 1885, observations que M. Thévenet a citées dans son savant ouvrage de climatologie algérienne, le climat de Guyotville, distant du phare de 2 à 3 k., est connu dans ses lignes générales.

C'est un climat doux, régulier, sans variations de température brusques et considérables, comme celui de toutes les villes ou villages du littoral algérien. Il en diffère cependant parce que l'influence régulatrice de la mer se fait sentir plus fortement dans cette sorte d'ilôt que forme le massif de Bouzaréah que sur les autres parties de la côte. Regardez en effet du sommet de cette montagne soit du côté de Sidi-Ferruch, soit du côté d'Hussein-Dey : la mer entre dans les terres, les deux baies tendent à se rejoindre et entre elles il n'y a pas d'obstacle élevé, pas de barrière qui puisse arrêter les vents de mer apportant pendant l'été un peu plus de fraîcheur, pendant l'hiver un peu plus de chaleur. Il semblerait donc que toutes les agglomérations situées aux pieds de ce mont et sur les bords de la mer dussent jouir du même climat marin.

Cependant, par suite de son exposition à l'Ouest, près de la mer libre, face aux vents attiédissants qui soufflent généralement de l'Ouest durant l'hiver, abrité de ceux du Sud si étouffants pendant la période estivale, Guyotville est privilégié parmi les privilégiés.

Aussi entre les températures observées à Alger et celles relevées au Cap Caxine, il y a des différences sensibles quoique la distance ne soit entre ces deux points que de 11 à 12 k. A ne considérer que les températures moyennes mensuelles, elles ne laisseraient point toutefois ressortir un très grand écart :

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Cap Caxine.....	13.1	13.2	14.8	16.1	18.3	21.0	23.8	25.8	23.6	20.2	17.2	14.2
Alger.....	12.8	12.2	14.3	16.4	19.3	22.2	25.1	25.6	24.1	20.3	17.1	18.2

La comparaison de ces températures montre qu'approximativement Guyotville a un climat de 1° degré plus chaud que celui d'Alger pendant les mois d'hiver et de 1° plus frais pendant les mois d'été. Seul le mois d'Août ferait exception : il serait aussi chaud sur les deux points, et même légèrement plus frais à Alger, peut-être à cause de la fréquence des vents d'Est qui atteignent directement Alger tandis qu'ils sont relevés au-dessus de Guyotville par les contreforts de Bouzaréah et le grand rocher.

Il faut reconnaître que les dissemblances thermométriques entre ces deux points de la côte ne seraient pas grandes et qu'elles mériteraient à peine d'être signalées si d'autres plus marquées et exerçant sur la végétation une influence décisive n'avaient été relevées.

Ce qui nuit à la croissance de la plante, ce sont les grandes oscillations de température entre les différents jours d'un même mois. Or ces variations sont des plus limitées à Guyotville, beaucoup plus qu'à Alger ou que dans n'importe quelle station du littoral algérien sur laquelle on a des données précises. Toujours d'après M. Thévenet, « en calculant la différence qui existe entre les maximas et les minimas d'un grand nombre de jours du même mois pour une même station » on obtient comme variation diurne de température à Alger et au Cap Caxine :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Cap Caxine.....	5.2	5.3	5.5	5.5	5.6	5.7	6.3	6.5	6.8	6.3	5.8	6.1
Alger.....	6.2	7.2	7.5	8.1	8.2	9.2	8.6	8.6	8.4	7.8	7.4	7.0

Fait remarquable, c'est pendant les mois où la vigne pousse, fleurit et mûrit ses raisins que les variations, sans être les plus faibles, sont d'une étonnante régularité à Guyotville puisqu'entre Février et Juin on ne note que 4/10 de degré d'écart, tandis qu'à Alger elle atteint 3°.

Mais avant tout c'est la détermination des maximas et minimas moyens et de préférence la connaissance des maximas ou des minimas extrêmes qu'il importe de connaître pour être fixé sur les possibilités de l'agriculture. Par là surtout se marque et se précise la diversité des deux stations considérées et s'explique la précocité plus grande de la vigne et la maturité beaucoup plus rapide de ses raisins à l'Ouest qu'à l'Est du massif.

Voici les maximas et les minimas moyens :

Maximas

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Cap Caxine.....	15.3	16.4	17.2	18.7	20.9	23.7	26.8	29.3	26.8	23.1	19.9	17.1
Alger.....	15.7	16.6	17.9	20.3	23.2	26.1	29.2	29.7	28.1	24.0	20.1	16.5

Minimas

Cap Caxine.....	10.1	11.1	11.7	13.2	15.3	18.0	20.5	21.8	20.0	17.0	14.1	11.0
Alger.....	9.5	9.4	10.4	12.2	15.0	17.9	20.6	21.1	19.7	16.2	12.7	9.5

Encore l'examen de ces maximas ne nous apprend pas grand chose sinon que c'est pendant l'hiver que ceux observés à Guyotville se rapprochent le plus de ceux d'Alger, alors que ces derniers leur sont généralement supérieurs. Plus intéressante est l'étude des minimas : ils influent directement sur la précocité de la végétation ; or ceux du Cap Caxine ne descendent jamais au-dessous de 10° et dès le mois de Février atteignent 11.1, pendant qu'à Alger ils se maintiennent au-dessous de 10 et qu'en février même ils reculent de 1/10 sur ceux de Janvier.

Voici maintenant les maximas et les minimas absolus et extrêmes :

	Maximas Moyenne des maximas absolus	Maximum extrême	Minimas Moyenne des minimas absolus	Minimum extrême
Cap Caxine..	35,2	40,8	6,9	4,0
Alger.....	38,7	45,0	4,2	2,0

Ne tenons pas compte des maximas absolus qui se produisent en plein été, c'est-à-dire à une époque où la végétation est généralement arrêtée en Algérie et qui nuiraient plus à la vigne qu'ils ne lui profiteraient — Un des avantages de Guyotville réside précisément dans ce fait que la maturité des raisins précède les coups violents de siroco qui font subir tant de pertes à la viticulture — Les minimas doivent au contraire retenir l'attention. La température du

Cap Caxine est rarement inférieure à 6° et par extraordinaire elle est tombée une fois à 4°, donc pas de gelée. A Alger on a observé au contraire des froids de 3 à 4° et parfois même le thermomètre est descendu à 0° ; il a gelé.

Cette possibilité de gelées est évidemment une condition assez défavorable pour la culture des primeurs, tandis que leur impossibilité constatée dans les environs du Cap Caxine fait de cette région un pays très favorisé. De ce phénomène la raison exacte est difficile à déterminer : cela tient probablement à ce que l'air sur la côte Ouest est toujours saturé d'humidité puisque les vents de terre ne l'atteignent pas, et l'on sait que tout air humide en se refroidissant doit perdre une partie de la vapeur d'eau qu'il contient, laquelle en se condensant développe une certaine chaleur qui réchauffe l'air ambiant. Sur la côte Est, les vents qui soufflent de la Mitidja ou qui descendent des sommets de l'Atlas non seulement refroidissent l'atmosphère mais la rendent plus sèche, plus diathermane et nul n'ignore que dans cette atmosphère sèche et limpide le rayonnement provoque pendant la nuit de forts abaissements de température ; d'où la possibilité de gelées nocturnes plus fréquentes.

Le climat du Cap Caxine est-il bien le même que celui de Guyotville ? Il y a entre ces deux points si peu de distance qu'il semblait bien naturel de les identifier. Toutefois, et ce sont des observations personnelles faites au cours de nombreux voyages, il nous a paru qu'entre certains points de la côte, très voisins cependant, existaient des variations climatériques sensibles. La partie du périmètre de Guyotville la plus chaude est assurément celle qui s'étend entre la madrague, le village et la mer dans cet éperon dont la pointe forme le cap Aconater. Là, la terre est aussi plus sablonneuse, plus légère ; coïncidence heureuse, deux conditions dont les effets doivent s'ajouter pour l'échauffement du sol. Pendant une promenade que nous venons de faire en ces premiers jours de Mai, nous avons constaté que, tandis que de ce côté près de la mer les vignes étaient en pleine floraison, que les grains étaient déjà formés, que quelques-uns même avaient la grosseur de petits pois, de l'autre vers la terre la floraison commençait à peine. Là bas on se sentait baigné dans un air plus chaud, tout imprégné des fortes senteurs de la vigne.

*
* * *

Très favorisée au point de vue de la température, cette région l'est beaucoup moins pour les pluies et en apparence l'abondance des précipitations pluviales, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas exagérée,

est une autre condition de succès pour l'agriculture intensive. Je ne sais cependant si, dans le cas spécial de Guyotville et en particulier pour la culture de la vigne, ce désavantage ne se tourne pas en un avantage appréciable. Il ne faut pas en effet à la vigne une humidité excessive, des pluies trop fréquentes, qui sans doute favorisent la végétation mais nuisent à la fructification, augmentent la coulure, développent les maladies cryptogamiques, enfin retardent la maturation. Les quantités d'eau recueillies chaque mois sur la côte des deux cotés du Bouzaréah sont les suivantes :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
Cap Caxine	71.4	51.9	51.3	41.5	24.6	5.8	1.4	6.4	27.1	80.2	72.3	110.5	538.6
Alger.....	110.7	93.5	86.7	59.9	35.3	14.4	1.5	7.0	28.3	79.1	110.9	139.2	766.7

Entre les deux totaux, l'écart est assez considérable ; plus de 225^{mm} tomberait en plus à Alger qu'au Cap Caxine. Est-ce parce que les vents d'Ouest, qui chassent pendant l'hiver de gros nuages, ne commencent à déverser des torrents de pluie que lorsqu'ils ont gravi une partie des pentes du Bouzaréah ? Est-ce parce que les rafales des vents du Nord brisées par le haut massif le contournent et ne donnent lieu à d'abondantes précipitations pluviales que lorsqu'ils atteignent la haute ceinture des monts de Blidah ou de Milianah ! Les deux hypothèses sont permises. Le fait certain, c'est qu'il pleut moins à l'Ouest qu'à l'Est du massif.

Mais il pleut assez pour la vigne. Combien de régions en France, régions de grande viticulture, et la Champagne, et le Bordelais, et toute la plaine languedocienne, ne reçoivent pas une plus grande quantité de pluies, et ce sont là les régions de prédilection de ce végétal. Il se complait dans les pays chauds à saisons bien tranchées, sèche et humide. Les pluies d'hiver qui imbibent fortement le sol lui suffisent ; ce n'est que rarement, dans les années de grande sécheresse, qu'il souffre. Il puise d'ailleurs une partie de l'eau dont se gonflent ses raisins à l'humidité de l'air ou à la rosée du matin toujours abondante sur la côte.

Deux inconvénients cependant se présentaient : la fréquence et la violence des vents de mer et la possibilité des chutes de grêle.

Rarement l'atmosphère est tranquille sur le littoral et en particulier au printemps. Au mois de Mars, quand les ceps bourgeonnent ou ont déjà leurs premières feuilles, les vents de l'Ouest et du Nord soufflent souvent et avec furie sur toute la côte algérienne, comme souffle en tempête le mistral sur les plaines languedociennes. Ici comme là on a été obligé de protéger soit par des haies vives de roseaux, soit

par des haies mortes de branches d'arbre, les tiges frêles de la vigne ou les autres primeurs, si bien qu'en se promenant dans la campagne environnante on se croirait parfois transporté dans le Midi de la France. En d'autres parties de l'Algérie, on se contente de semer entre les rangs des vignes une trainée de seigle qui, croissant pendant l'hiver, est déjà haute quand les pleurs des ceps annoncent le renouveau de la sève.

L'homme en plantant ou en semant ces haies de roseaux ou de seigle atténue le danger s'il ne le supprime pas complètement ; il reste presque désarmé contre la grêle, ruineuse pour toute cette partie de la colonie. Jetez les yeux sur la carte de répartition des chutes de grêle, dressée pour l'Algérie par M. Thévenet, et vous constaterez que tout le massif d'Alger est dans la courbe 7 marquant la limite des territoires où le nombre des jours de grêle est le plus grand et dépasse annuellement 7. Mais vous remarquerez aussi que toute la partie Ouest de ce massif n'est située que sur la limite, qu'elle participe autant du régime de la seconde zone que de celui de la première. De plus, les violentes chutes de grêle se produisent très souvent en Algérie pendant l'hiver, époque où elles sont moins dangereuses. Inutile de se dissimuler que c'est là un des gros soucis des cultivateurs de primeurs de toute cette région et que, s'il était indéniablement prouvé que l'on pût écarter par des tirs de canon le danger des chutes de grêle, un des premiers villages qui devrait être pourvu de ces engins serait Guyotville.

* * *

Malgré ces chutes hivernales de grêle, ces vents violents du printemps, ces précipitations pluviales annuelles peu abondantes, le climat de Guyotville à cause de la douceur et de la régularité de sa température se prêtait admirablement à la culture des primeurs et surtout à celle de la vigne. Encore fallait-il que la nature du sol fût propice, que les terres n'y fussent pas argileuses, compactes et froides ! Une simple esquisse géologique va nous montrer que la majeure partie du territoire de la commune se compose de terrains sableux, très légers, s'échauffant rapidement.

Trois époques géologiques sont représentées à Guyotville : l'âge primaire par les schistes et les calcaires bleus, l'âge tertiaire par les marnes sahéliennes et des fragments démantelés de pliocène, enfin l'âge quaternaire par une couverture de dunes littoraliennes concrétionnées ; ces dernières s'étendent sur plus des 2/3 du territoire de la commune entre la côte et le ravin du Beni-Messous ; quelques

bandes sans largeur de marnes sahéliennes et des îlots du pliocène affleurent dans le lit du torrent ou sur les pentes de son thalveg, enfin les roches anciennes occupent les parties les plus élevées au Nord sur les contreforts du Bouzaréah ou pointent le long du littoral ; 1/3 du territoire en est couvert.

Le petit massif du Bouzaréah est formé par des gneiss et des micaschistes entre lesquels courent quelques filons de pegmatite, à grands éléments, ou que percent des granulites à petits grains. Les micaschistes composent la masse principale : ils présentent toutes les variétés et tous les facies qu'on leur connaît. La couleur de ces schistes change suivant la coloration du mica qui passe du noir au gris clair, au blanc sale, au blanc argentin, au vert. Quand le feldspath domine, le mica est ordinairement blanc. « L'état de conservation du feldspath et du mica est variable, dit M. Delage, et sur bien des points, ces deux espèces, surtout le feldspath, ont subi une décomposition lente qui les a amenées à constituer une argile rougie ou plutôt salie par des oxydes de fer. C'est là l'origine de la majeure partie des terres rouges argileuses qui entrent dans la composition du terrain quaternaire le plus récent et des atterrissements actuels ». C'est aussi l'origine des terres rouges que l'on rencontre sur le territoire de Guyotville à la limite des terrains anciens ou sur ces terrains eux-mêmes et dont le mélange avec les sables des dunes a donné à ces derniers une couleur rougeâtre. Les gneiss doivent, à proprement parler, être considérés comme des formes particulières de micaschistes. On les rencontre presque partout dans ce massif, en particulier dans la forêt du Baïnem. Gneiss et micaschistes sont des terrains peu fertiles par eux-mêmes : ils se présentent sous forme de grandes masses très ravinées, très accidentées, coupées de profondes vallées. Ils ne conviennent qu'à la végétation forestière qui du côté de Guyotville couvre la plus grande partie de leurs pentes. Ces roches sont de plus imperméables ; les seules sources qu'on y trouve proviennent des amas de calcaire bleu, interstratifiés dans leurs couches.

L'origine de ces calcaires donna lieu vers 1868 à de longues discussions. Le Docteur Bourjot, s'appuyant sur la nature cristalline de ces roches, l'absence constatée de fossiles et leur disposition en masse lenticulaire, soutenait l'origine éruptive : ce qui contredisait tous les principes de la géologie qui considère les roches calcaires comme des terrains de sédimentation. Peut-être ne doit-on retenir de cette opinion paradoxale que la possibilité d'un métamorphisme de ces roches par les éruptions des terrains voisins et surtout.

la haute antiquité de ces calcaires. Très durs, très cristallins, ils ne contiennent aucune trace de fossiles qui permette de déterminer leur âge exact ; toutes les recherches du service géologique de l'Algérie, faites dans ce but, et elles ont été longues et patientes, n'ont pas abouti. La disposition de ces roches autour du massif est curieuse : disséminées en masses d'une étendue très inégale, elles enserrant le mont comme de trois ceintures, l'une à deux cents mètres environ, l'autre à mi-pente, une troisième en bas aux bords de la mer ; ces trois étages sont d'ailleurs discontinus et ne se retrouvent pas sur le versant Sud. Plus résistants que les schistes, ces calcaires dressent parfois leurs arêtes élancées au-dessus des roches environnantes ; au grand Rocher ils barraient autrefois tout passage entre le Cap Caxine et Guyotville. Ils se découpent en lames comme les schistes dont leur pâte contient d'ailleurs des éléments et servent à la construction des maisons ou à la fabrication de la chaux. A Alger, où ils se trouvent en masse considérable au-dessus du quartier Bab-el-Oued, on les a employés à l'édification de presque toutes les maisons de cette ville et aux grands travaux maritimes. A Guyotville où ils sont moins abondants et de qualité moins dure, on en fait depuis quelques années une chaux, réputée excellente : industrie nouvelle, qui ne peut que favoriser l'avenir économique de ce village. L'extraction des pierres donnait lieu aussi à une exploitation fort ancienne sur cette côte, parce que les calcaires sont ici situés tout près du rivage, et que les frais de transport par terre étaient par suite limités à leur embarquement. M. Petrus Borel, lors de son enquête en 1847, avait prévu cette possibilité pour Guyotville de tirer de son sous-sol des ressources considérables : « On y trouve, disait-il, des calcaires de la plus belle pâte, qui peuvent donner une chaux excellente et peut-être même la meilleure de tout le district. La préparation de la chaux, l'extraction et la taille des grès et de la pierre, l'expédition de ces différents produits, par la suite, feront naître certainement en ce lieu un commerce de quelque importance. »

Les terrains de l'âge secondaire, triasique, jurassique ou crétacé, n'existent pas plus sur le territoire de Guyotville que dans les autres communes du massif d'Alger : durant toute cette longue période les formes de cet îlot ne se modifièrent pas sensiblement. Il faut venir jusqu'à l'âge miocène pour retrouver quelques témoins de cet âge. « Le terrain miocène, dit M. Delage, comprend deux étapes nettement distincts l'un de l'autre et par la discordance de stratification de leurs assises respectives et par leurs caractères lithologiques et paléontologiques. L'étage inférieur est constitué par des grès tantôt

grossiers et poudingiformes, tantôt plus ou moins fins et fortement agrégés, tantôt enfin sableux et alors exploités sur plusieurs points pour être utilisés à la confection du mortier ». Ces parties poudingiformes sont développées vers l'oued Beni-Messous et ce sont les blocs qu'elles ont fournis qui ont servi à la construction des dolmens de ce plateau.

Dans le lit de cet oued apparaissent aussi en masses compactes les marnes sahéliennes, de couleur bleu foncé qui ont joué un rôle si important dans la formation de tout le Sahel : d'où le nom que M. Pomel leur a donné. Pendant l'âge tertiaire, elles se sont accumulées au Sud du massif en bancs très épais, attendu qu'à certains endroits des sondages sont restés dans ces marnes jusqu'à 180 m. de profondeur. Elles constituent donc des assises très profondes du sous-sol, mais le plus souvent, dans la région de Guyotville principalement, elles ont été couvertes par des terrains plus récents pliocène ou quaternaires. On ne les voit affleurer ici que dans le lit du Beni-Messous : ce sont les eaux de ce torrent qui ont arraché du sol la couverture superficielle et les ont mises à jour. Bien qu'elles n'apparaissent que par place, leur existence est indéniable et, au point de vue du régime souterrain des eaux, leur rôle de premier ordre. Grâce à elles les eaux d'infiltration s'arrêtent et forment une nappe d'eau abondante qu'atteignent facilement les puits situés près de la mer à Guyotville ; d'autres, il est vrai, ont attribué la source d'Aïn-Benian non pas à l'existence de ces marnes mais à un bombement granitique ; quoi qu'il en soit de cette double hypothèse, l'eau est abondante dans le sous-sol de Guyotville ; sur les bords même des falaises, près du Cap Caxine, des norias permettent d'arroser des champs de primeurs.

Quant au manteau pliocène si développé à l'Est du côté de Kouba, Birkadem, Saoula, Drariah, il semble manquer presque continuellement ici ; à peine quelques témoins sur les bords de l'oued. Peut-être existe-t-il sous la couverture des dunes de l'âge quaternaire mais il demeure masqué.

Les dunes anciennes recouvrent les 2/3 du territoire de Guyotville ; elles s'étendent très loin dans l'intérieur, plus loin que Chéragas qui est à 6 ou 7 kilomètres de la mer à vol d'oiseau. Seulement par places ou par sillons, elles ont été enlevées par les érosions, surtout dans les lits des torrents. Elles n'en restent pas moins les terres essentielles, caractéristiques de toute la région.

Ces dunes n'appartiennent pas toutes au même âge ; il en est de très anciennes, d'autres sont relativement récentes ; elles forment

comme trois étages, trois gradins dont les limites dessinent la place de trois anciennes lignes littorales. Leur altitude maxima atteint 200 m. à 250 m. à l'Est et au Nord de Chéragas, elle se maintient entre 100 et 200 sur le plateau des Beni-Messous et entre ce plateau et Chéragas, puis elle diminue rapidement quand on se dirige vers la mer.

Suivant leur âge elles sont plus ou moins consolidées. Quelques-unes sont passées à l'état de grès à ciment calcaire, dont les parties inférieures seules sont stratifiées. Cette cimentation des sables des dunes et leur passage à l'état de roche dure s'explique par des phénomènes analogues à ceux que l'on observe sur les hauts plateaux ou dans certaines plaines de l'intérieur. Les eaux pluviales chaudes, en s'infiltrant dans les sables, dissolvent les éléments calcaires, puis, rappelées à la surface par l'évaporation intense qui succède aux violents orages, elles laissent déposer la chaux qu'elles contiennent et qui soude les grains de sable, à la longue en font des blocs ou des bancs compacts et durs.

En géologie ces dunes sont bien connues par les fossiles qu'elles contiennent; pas de coquilles marines, mais en certains points, « de véritables nuées de gastéropodes terrestres appartenant aux genres *Hélix* et *Bulimus* »

En agronomie, ces terres sont recherchées pour les cultures de primeur à cause de leur légèreté, de leur parfaite aération, de leur culture facile. Les plantes s'y développent rapidement, les racines n'y étant pas gênées par la nature trop compacte du sol, et, comme en même temps la terre qui contient une forte quantité de sable s'échauffe rapidement à la surface tout en restant fraîche dans ses couches plus profondes, elles fructifient beaucoup et vite. N'était-ce pas aussi un sol favorable à la vigne qui, demandant beaucoup de chaleur, pousse assez profondément ses racines jusque dans la roche sous-jacente pour n'avoir pas à craindre la sécheresse des derniers mois du printemps?

*
* *

La climatologie et la géologie spéciales à la région de Guyotville désignaient donc cette partie du Sahel d'Alger comme la terre d'élection des primeurs. Cette culture cependant ne s'y développa qu'assez tard parce que la réalisation d'autres conditions était nécessaire avant qu'elle ne s'y établît définitivement et en grand et qu'elle y prospérât.

Il fallait que des communications plus faciles fussent établies avec Alger. Sans doute en 1853 le chemin de Chéragas pouvait suffire au transit malgré ses pentes très raides, ses montées dures et pénibles (on s'élevait à 300^m environ) ; une route sur les bords de la mer aurait évité ces dénivellations considérables et le tracé par la Pointe-Pescade s'imposait malgré le gros obstacle du grand rocher. Le Maréchal Soult avait pressenti que la future voie passerait fatalement par là : ce chemin n'a cependant été ouvert que beaucoup plus tard. Il fallait que les relations avec la Métropole ou l'étranger fussent assurées par des paquebots réguliers et rapides ; les progrès de la navigation n'ont permis que depuis quelques années le transport des primeurs dans ces conditions. Enfin il fallait, au fur et à mesure que cette culture prendrait de l'extension, que des moyens plus commodes et en même temps plus puissants d'écoulement des produits fussent mis à la disposition des colons ; depuis deux ans, la circulation des trains sur la ligne de Coléa a commencé.

*
* *

Avant tout il importait que la colonisation, après avoir débarrassé le sol de son revêtement de broussailles, le fécondât par un travail acharné, qu'elle disposât de capitaux suffisants pour pouvoir se livrer à des cultures plus rémunératrices que les céréales, dont les produits immédiats sont cependant indispensables pour des familles pauvres, demandant à la terre seule leur nourriture. La colonisation pauvre, et la colonisation officielle se trouve toujours dans ce cas par les éléments qu'elle emploie, est généralement passée par trois étapes : la *période de défrichement* qui dure plus ou moins longtemps selon les facilités accordées par l'Etat et suivant la nature de la végétation — de 5 à 10 ans en moyenne — ; la *période de cultures pauvres* mais nécessaires à l'alimentation des familles, celle-là se prolonge tant que les colons n'ont pas découvert une plante, arbuste ou arbre approprié au sol ou au climat et susceptible de leur donner un rendement plus rémunérateur ; plusieurs villages ne l'ont point encore dépassée faute d'initiative de la part des agriculteurs ou faute de capitaux ; enfin la *période de cultures riches*, apportant avec elle toujours l'aisance et quelquefois la richesse, appelant une nouvelle population plus dense et des capitaux plus considérables.

Les populations de certains centres du Sahel d'Alger ont à peine connu les difficultés si nombreuses des premières années de la colonisation ; dans quelques villages, à Drariah par exemple, des soldats furent entre deux campagnes employés aux travaux de

défrichement ; ailleurs, à Sainte-Amélie et à Saint-Ferdinand, des condamnés militaires préparèrent aussi les terres. Pour Guyotville il n'en fut rien ; l'État s'était désintéressé d'Ain-Benian. Le concessionnaire Tardis se contenta d'élever quelques misérables mesures ; la terre restait couverte d'un épais fourré. Les gens qu'on y amena se mirent difficilement à la débroussailler ; car ils n'avaient à espérer ni un salaire ni la propriété de la terre ainsi appropriée. Comment se fit-il cependant que quelques-uns se mirent à la besogne ? et la terre remuée, sous ce climat si sain, triompha de l'homme par la fièvre. Dans cette première lutte en effet, il est rare que la victoire ne revienne pas à la terre ; quel triste tableau ne nous trace pas M. Darru de l'existence misérable que menèrent les premiers immigrants ? Manquant de tout, sans secours d'aucune sorte, bernés par un homme qui aurait dû être leur bienfaiteur, grelottant de fièvre et vaincus par la nostalgie, ils appelaient la mort, désespérés de tout. Plus tard quand ils furent certains que cette terre qu'ils fouillaient leur appartiendrait bien, un espoir les ranima, mais ils se sentaient encore si seuls, si isolés, si loin de la grande ville qui était cependant si près. Enfin, quand vint un préfet intelligent qui s'occupa d'eux, ils se reprirent à espérer encore : ces travaux de défrichement, causes naguère de mort et de découragement, leur procurèrent maintenant quelques ressources. C'est en transformant en charbon ces broussailles et leur racines ou en les vendant telles quelles à la ville voisine que les premiers colons purent se procurer, au début, de quoi ne pas mourir de faim ; à la Stidia les Allemands résistèrent par ce moyen ; à Ain-Benian, les Français et les Espagnols traversèrent les mêmes vicissitudes. Plusieurs se firent charbonniers et longtemps ces travaux de défrichement se prolongèrent. En 1853, M. Lautour-Mezeray demande au ministre l'autorisation de maintenir les primes de défrichement qu'il avait instituées pour donner une impulsion effective à la colonisation, restée si languissante. Cette générosité était une mesure intelligente puisqu'elle s'adressait à une population misérable mais laborieuse ; combien, il est vrai, eût-elle été mieux placée durant les années de détresse profonde physique et morale que quelques émigrants avaient vécues ! Quoique tardifs ces encouragements matériels, cette sollicitude dont les entourait une administration bienveillante portèrent leurs fruits. Dès 1856, l'existence du centre de Guyotville paraît définitivement assurée.

A cet enfantement laborieux, à ces crises douloureuses et dangereuses du premier âge, succède, à partir de cette année, la croissance plus régulière de la jeunesse ; la seconde période de l'existence

pour un village s'ouvre du jour où les colons sont désormais attachés au sol sans esprit de retour, où les travaux accomplis, en même temps qu'ils les retiennent sur la terre qu'ils ont fécondée, leur permettent de subvenir à leur subsistance et à celle de leur famille. Autant qu'on peut en juger par les documents qu'on possède, elle s'ouvre pour Guyotville en 1856. A cette époque qui correspond à peu près à l'occupation complète de l'Algérie par les troupes françaises, le gouvernement de la Métropole désireux d'être exactement renseigné sur la situation exacte de ses établissements algériens prescrivit une enquête minutieuse, détaillée : c'est une bonne fortune pour les historiens ; car, au seuil d'une période nouvelle, elle permet d'apprécier ce qui avait été fait. Elle nous apporte surtout des documents économiques si rares dans les statistiques algériennes. Nous les citons sans pouvoir apprécier leur valeur, mais, comme indications, ils suffisent à prouver que Guyotville a fait des progrès sensibles. La culture générale, la plus répandue, était celle des céréales ; sur 321^h ensemencés au 31 décembre 1856, 120^h, soit un peu plus d'un tiers, étaient consacrés au blé tendre, 9 à l'orge, 6 au maïs. L'année précédente, la surface ensemencée avait été plus considérable, 168 h. pour le blé seulement, et le rendement avait été de 8 hectolitres à l'hectare. Cette diminution dans la superficie s'explique soit parce que dans le chiffre de 1856 ne sont pas compris les ensemencements du printemps, soit parce qu'une partie des terres avait du être laissée en jachères. Ainsi cette proportion assez faible de la culture du blé, 1/3 en 1856, s'élève à la moitié en 1855 et vraisemblablement, pendant les nombreuses années où cette culture s'imposa, elle variera de la moitié au tiers. Ainsi qu'on l'a souvent dit, aux premiers temps de la colonisation, cultiver du blé est une nécessité, surtout pour des colons pauvres : *primo vivere*. Aliment de première nécessité, le blé offre de plus cet avantage que sa culture n'exige pas de gros capitaux et donne une production dès la première année. Mais le sol de Guyotville formé de terres légères, sablonneuses, convenait peu à cette culture qui se complait au contraire dans les terrains forts, argileux. Le rendement ne dut jamais être très satisfaisant ; il permettait de vivre, assez misérablement en somme, et d'attendre qu'une découverte heureuse indiquât une culture plus riche. — D'ailleurs, même dans les débuts, les habitants de Guyotville pratiquèrent d'autres cultures. N'oublions pas que, malgré les quatorze kilomètres qui séparent ce centre d'Alger, Guyotville faisait presque partie de la banlieue de cette ville dont l'accroissement considérable devait amener des demandes croissantes en produits maraîchers, légumes de toutes sortes, pommes de terre. Dès 1856, 96 hectares

sont complantés en légumes, 25 en pommes de terre, 19 sous la rubrique de cultures diverses. Cependant il semble que ces cultures ne progressèrent que lentement ; plusieurs raisons expliquent cette lenteur : on connaissait mal la culture des légumes pendant l'hiver ; pour la pratiquer au printemps ou en été, il eût fallu de l'eau en abondance et on en manquait ; d'autres régions étaient beaucoup plus favorisées à ce point de vue. Enfin Guyotville était assez éloigné. — Devait-on faire de l'élevage, cultiver le tabac, planter de la vigne ? Tout fut essayé. Tant que le territoire entier de Guyotville ne fut pas défriché, on éleva de nombreux bestiaux ; les communaux étaient d'ailleurs fort étendus ; la statistique de 1856 indique pour le centre seul :

Chevaux.....	51	Chèvres.....	95
Mulets.....	198	Moutons.....	» Total — 826
Anes.....	60	Truies.....	68
Bœufs.....	94	Terrots.....	12
Vaches.....	40	Porcs de consommation..	208

Actuellement l'ensemble des animaux de ferme possédés par une population dix fois supérieure en nombre n'est pas sensiblement plus élevé que celui de cette époque. Cet élevage devait nécessairement diminuer au fur et à mesure que se restreindrait l'étendue des pacages. De très bonne heure aussi on essaya la culture du tabac et les premières tentatives donnèrent d'excellents résultats ; ainsi je trouve dans un rapport officiel d'un inspecteur d'agriculture qu'en 1855 Guyotville fut classé 15^{me} sur 106 villes ou villages algériens pour la qualité de ses tabacs. Il en avait livré cette année là 4.076 k. au prix moyen de 95 fr. 190/0 ; ce qui faisait un revenu de 3.880, 10. Malgré ces heureux débuts, la culture du tabac ne tarda pas à être abandonnée, probablement à cause de l'impossibilité où on était d'assurer la récolte par un arrosage abondant. De bonne heure aussi on planta de la vigne : Hipp. Peut dans ses *Annales de colonisation algérienne* cite un mémoire de Noirost où il est dit à propos de Guyotville : « Entre autres cultures la vigne y réussit fort bien ; elle annonce déjà devoir y devenir dominante ». Malgré cette prophétie, la culture de la vigne ne progressa pas avec la rapidité qu'on prévoyait. Il fallut qu'un hasard heureux vint montrer tout le profit que le centre pouvait tirer de cette culture favorisée par la situation exceptionnelle de ce centre, par la nature de son sol et de son climat. Et ce fut cette découverte qui lui permit de prendre un essor prodigieux, inespéré.

L'histoire de cette trouvaille est assez obscure ; malgré nos recherches, il ne nous a pas été possible de l'éclaircir complètement. Bien des colons de Guyotville se disputent aujourd'hui l'honneur d'avoir été les premiers à introduire les plants précoces qui font maintenant la richesse de ce pays. Jusqu'en 1870, les raisins récoltés avaient servi à faire du vin ; on ne s'inquiétait nullement de l'époque de leur maturité ; mais cette année là quelques vignes de chasselas de Fontainebleau qui avaient été plantées deux ou trois ans auparavant, en 1867 ou 68, commencèrent à donner des raisins de table fort estimés et près d'un mois avant les autres vignes de l'intérieur. Suivant les uns, ce fut M. Berthier qui le premier planta cinq à six cents pieds de chasselas ; d'autres parlent de M. Galaud, d'autres enfin de M. Bernard. Peut-être, et le cas n'aurait rien d'étonnant, tous trois plantèrent à peu près à la même époque des pieds de chasselas, mais ils ne se doutaient ni les uns ni les autres en effectuant ces plantations qu'ils avaient trouvé la culture la plus rémunératrice pour le village et que ces quelques souches de chasselas allaient se multiplier rapidement et assurer la fortune de la région. D'autant plus que pendant cinq ou six ans on ne sut pas profiter de cette découverte : les quelques raisins récoltés servaient à la consommation locale ou à celle d'Alger. En 1876 seulement, de hardis commerçants, MM. Gros et Tartarin, achetèrent à des prix très élevés la récolte de Guyotville, et l'expédièrent en France ; ils furent acheteurs à 2,25 le kilogramme. En présence des bénéfices réalisés par les heureux propriétaires de vignes précoces, leurs voisins se mirent à planter en toute hâte ou bien ils greffèrent leurs anciennes vignes, comme, en présence des bénéfices réalisés par l'exportation, les commerçants en primeurs furent disposés chaque année à lever toutes les quantités qu'on leur présenta. — De 1876 à 1903 la surface du vignoble augmenta donc rapidement et les expéditions suivirent une marche parallèle. La fortune publique s'accrut d'autant. Comme cette culture a fait la prospérité de Guyotville et de toute la région avoisinante, il n'est pas sans intérêt de l'étudier en détail.

Actuellement et d'après les renseignements personnels que nous nous sommes procurés, concordant d'ailleurs avec les documents officiels qui nous ont été fournis, la surface du vignoble à Guyotville atteindrait 900 hectares environ, dépassant d'une centaine d'hectares la moitié de la superficie totale de la commune. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, les parties qui n'ont pas été plantées ne sont point susceptibles d'être cultivées ; les unes très déclives et rocheuses sont couvertes de broussailles ou font partie de la forêt du Bainem,

d'autres forment la bordure littoralienne. Tout ce qui a pu être cultivé et planté l'est à peu près dans le périmètre de Guyotville ; les communaux eux-mêmes ont été loués à des ouvriers italiens ou espagnols qui les ont défrichés, profondément défoncés et plantés en vignes. Il n'y a encore d'espaces vides que sur le thalveg de l'oued Beni-Messous dont les terres très en pente s'éboulent facilement ou le long du lit du torrent où apparaissent les marnes sahé-liennes froides.

Sur les 900 h. complantés en vignes, tous ne sauraient fournir de raisins primeurs ; le plateau et les pentes supérieures qui dévalent vers le littoral, quoique couverts de vignes, ne produisent que des raisins à vin. Seules les parties basses et celles surtout où l'influence de la mer se fait constamment sentir sont propices à cette culture. On nous a cité parmi les vignes les plus précoces celles qui se trouvent du côté de la Madrague près de la mer et surtout celles qui s'étendent derrière le village entre la grande route et le chemin de ronde. Il est à notre humble avis indéniable que l'influence régulatrice de la mer, maintenant dans cette partie un climat toujours très doux et modéré, est le facteur essentiel de cette précocité ; mais il en est un autre aussi, c'est la légèreté du sol très meuble, très sablonneux, reposant sur des bancs épais de tuf dont la composition ne diffère d'ailleurs pas de la couche superficielle. Cette légèreté et ce sous sol tuffacé sont indispensables non seulement à la maturité hâtive du raisin mais encore à la qualité des produits. A Zéralda, à Staouéli, on cultive aussi les chasselas précoces et on exporte des raisins primeurs ; mais entre ces produits et les raisins de Guyotville, il y a toujours une différence de 10 à 12 fr. dans le prix d'achat. Ils seraient, nous a-t-on affirmé, sensiblement inférieurs à ceux de Guyotville dont ils n'ont ni la belle couleur dorée, ni les gros grains espacés, ni la peau assez forte pour résister à un long voyage. Les terres y seraient trop fortes et trop profondes. C'est donc dans un périmètre assez restreint que la culture des raisins primeurs est possible et rémunératrice.

Sur quelle superficie exacte s'étend-elle actuellement ? Il demeure assez malaisé de la déterminer d'une façon précise parce que, suivant les années et la hausse ou la baisse des cours, tels raisins qui ne sont pas parmi les plus précoces sont exportés ou servent à faire le vin. Autre raison : chaque année on greffe d'anciennes vignes en chasselas. Aussi, quoique quelques viticulteurs de Guyotville nous aient affirmé que la moitié du vignoble produisait actuellement des raisins primeurs, nous croyons qu'on doit en rabattre beaucoup de ce chiffre

de 450 h., lequel nous paraît plutôt marquer le maximum qu'on pourra atteindre peut-être dans l'avenir que représenter la superficie actuelle de cette culture ; nous sommes certains aussi que le chiffre de 70 h., cité il y a déjà cinq ans par MM. Lecq et Rivière, est bien au-dessous de la vérité. L'évaluation la plus vraisemblable porterait à 200 h. au moins cette superficie. Si l'on songe en effet que l'exportation des chasselas de Guyotville représente la moitié environ de l'ensemble de l'exportation algérienne qui a été en 1902 de 3.900.000 k. et si l'on adopte une moyenne de 80 qx à l'hectare, on arrive à peu près au chiffre cité plus haut ou à un chiffre un peu supérieur.

Sur ces deux cents hectares la culture de la vigne est l'objet des soins les plus minutieux. Il faut voir au commencement de Mars quand poussent les premières feuilles, ou en Mai quand se produit la floraison, la tenue irréprochable des champs de vigne, véritables jardins où le sol continuellement remué, pioché, ratissé est aussi propre que les platebandes que va semer un maraîcher. Nous n'insisterons pas sur les nombreuses façons qu'on donne à la terre, sur la taille de la vigne, sur les multiples traitements pour prévenir les maladies ; ce travail ne diffère pas au fond de celui pratiqué par les autres viticulteurs, sinon que, les produits étant de plus grande valeur, les soins apportés le sont avec plus de régularité, de sûreté et d'art. Il ne s'en distingue réellement que par les abris dont on entoure les rangs de ceps, l'essentiel sur ces bords de la mer étant de protéger les premières pousses de la vigne contre les âpres morsures des vents de mer ; et l'on multiplie les haies de roseaux ou de branchage d'autant plus hautes et plus serrées qu'on est plus proche de la mer. Ces abris ont un autre avantage plus appréciable encore ; la couche d'air enfermée entre ces deux haies s'échauffe davantage que si elle était sans cesse renouvelée par les vents qui soufflent régulièrement surtout pendant la journée et cependant elle n'est pas si hermétiquement emprisonnée qu'elle ne puisse pendant la nuit se déplacer quand la température s'abaisse, déplacement très lent dû à l'inégalité de température des deux masses. On a cru pendant quelque temps qu'on pouvait les remplacer avantageusement par de petites murettes en briques cimentées ; et on espérait, par le rayonnement de la chaleur sur les murs, contribuer à l'échauffement de l'air enfermé, hâter ainsi la maturité des raisins. Soit que l'expérience, assez coûteuse au demeurant, ait été mal entreprise ou mal poursuivie, soit que réellement la construction de ces abris ne produisît aucun effet utile, les résultats obtenus ont été tout à fait contraires de ceux que l'on

espérait. Au lieu d'être avancée, la maturité des raisins pour les vignes ainsi enfermées a eu lieu plusieurs jours en retard. Comme la précocité des primeurs est surtout ce que le cultivateur cherche à obtenir à cause des prix très élevés que quelques jours d'avance sur ses concurrents lui assurent, il serait du plus grand intérêt de renouveler sérieusement ces expériences; comme il serait fort avantageux de trouver ou de créer par la sélection si possible une vigne plus précoce que le chasselas. Jusqu'à présent, sans doute, de toutes les variétés c'est le chasselas de Fontainebleau qui s'est montré le plus hâtif, c'est aussi le seul que l'on cultive pour primeur, mais ne peut-on espérer qu'en sélectionnant ce plant on arrivera à avancer de quelques jours encore sa maturité ?

La culture s'étendant tous les jours, l'exportation augmente régulièrement. La progression est surtout sensible dans ces deux dernières années; en 1901, il avait été expédié d'Algérie 2.394.702 kilogs de raisins primeurs; en 1902 il en a été envoyé 3.900.098 k. en augmentation de 1.505.396. Sur ce total, quelle est la part qui revient à Guyotville ? On l'estime en l'absence de documents précis à la moitié. Le port d'Alger monopolisé presque ce commerce : en 1902, il a pris pour sa part 3.500.850 k. tandis que Philippeville n'avait que 331.207, Bône 35.120, Oran 32.931. L'exportation se dirige vers la France, mais la métropole ne consomme pas entièrement ces raisins; une partie emprunte les bateaux français et les voies ferrées françaises pour être transportée en Suisse et en Allemagne. Ce sont là des débouchés nouveaux que malgré des tarifs fort élevés les producteurs algériens ont commencé à s'ouvrir; ils y font concurrence aux raisins d'Italie. N'ont-ils pas aussi le marché de Londres qui absorberait une quantité considérable de raisins ? Loin de penser comme quelques-uns l'ont craint, que les progrès de la production algérienne seront plus rapides que ceux de la consommation européenne et qu'il se produira une surabondance dans la production, une pléthore sur les marchés, une baisse considérable dans les prix, nous estimons que ce commerce n'est encore qu'à son début et que la demande dépassera longtemps encore l'offre : car, si les débouchés peuvent s'ouvrir de plus en plus larges, la production est nécessairement limitée en Algérie, puisqu'elle n'est possible que sur quelques points du littoral sans largeur et qu'à Guyotville même l'aire en est assez restreinte. Quoi qu'il en soit des probabilités de ce commerce pour demain, aujourd'hui le centre de Guyotville qui en fait près de la moitié en retire de très importantes ressources : de là la prospérité actuelle de ce centre, son accroissement rapide. Un hectare

complanté en chasselas produit en moyenne de 70 à 80 quintaux de raisins primeurs ; le quintal se vend couramment (les raisins pris sur pied non triés) de 30 à 35 fr. Le revenu brut s'élève donc entre 2.100 ou 2.800 fr. à l'hectare. A supposer exact le chiffre de 200 hectares de vignes à Guyotville, la production totale pourrait être estimée au minimum à 420.000 fr., au maximum à 560.000 fr.

Sur cette somme tout n'est évidemment pas bénéfice pour le propriétaire. On calcule que les frais de culture pour un hectare de vigne primeurs s'élèvent à environ 600 fr., ce qui donne pour 200 h. 120.000 fr. La plus grosse partie de ces dépenses va à la main d'œuvre française, étrangère et indigène ; les étrangers surtout, les italiens affluent à Guyotville, ils se contentent de peu et quelques uns de leurs compatriotes, gros fermiers des environs, les emploient de préférence à tous autres. Ce ne sont point les seules ressources dont bénéficient les ouvriers ; au moment de la cueillette, et de l'emballage, toutes les femmes trouvent à s'employer et gagnent de fort belles journées. L'emballage et le triage sont en effet des opérations fort délicates qui exigent du temps et de l'expérience. Les raisins, débarrassés des graines mauvaises, sont enfermés dans de petites caissettes de 1, 2, 3, 5 ou 10 kilogs. Mais il faut savoir les arranger, les disposer, les presser de telle sorte qu'il ne se produise pas de flottement pendant le voyage afin d'éviter tout déchet à l'arrivée. Certaines ouvrières qui ont acquis une réelle habileté sont payées 5 fr. par jour. Vers la fin juin, ce travail d'emballage commence et il se poursuit durant tout juillet et une partie d'août ; c'est la bonne saison pour les ouvrières, le travail ne chôme jamais. La main-d'œuvre y serait même insuffisante si une partie des raisins n'était expédiée en vrac à Alger pour y être triée et emballée et si des ouvrières étrangères au village ne s'y louaient pour la saison. On voit par là que Guyotville peut espérer encore voir s'accroître sa population.

* * *

Si durant deux ou trois mois des salaires élevés sont assurés aux femmes, pendant l'année entière le travail ne manque pas aux hommes. Tous les bras qui ne sont pas occupés à cultiver la vigne ou qui resteraient inactifs en automne ou en hiver s'emploient à la culture des légumes primeurs : autre source de revenus pour le village et des plus importantes ; elle augmente rapidement, aussi rapidement que les bénéfices que l'on tire de la vigne. De très bonne heure, comme on l'a vu, les légumes furent cultivés à Guyotville puis-

qu'on leur consacrait déjà 96 hectares en 1856. Mais, faute de voies de communication facile et de transport rapide, l'exportation en était difficile et lente; de plus on ne possédait pas l'expérience que l'on a aujourd'hui du climat et de certaines plantes hâtives. A la culture printanière pratiquée en Algérie par habitude, par tradition comme on la pratiquait en France, on a substitué de plus en plus la culture automnale, dès les premières pluies de septembre, et la culture d'hiver possible partout où les gelées ne sont pas à craindre. Souvent ces légumes sont semés dans les rangées de vigne, si bien que le même champ, qui a porté des raisins primeurs en été, produira en automne des légumes tardifs et puis, pendant l'hiver avant la végétation de la vigne, de nouveau des légumes hâtifs. Trois récoltes durant l'année et toutes trois des plus rémunératrices! La terre, constamment retournée et fumée, ne s'épuise pas. Toutefois la vigne est une gêne et il existe surtout à proximité de la mer des champs consacrés uniquement à la culture des légumes; ce sont généralement ceux où l'irrigation est possible. Dans ce pays réputé sans eau, des nappes aquifères existent même sur les bords de la mer et des norias vont y puiser l'eau nécessaire aux cultures. On a même capté des sources sur le plateau du Bainem, un syndicat des eaux s'est formé et actuellement l'arrosage est possible sur certaines parties assez restreintes du territoire.

Généralement les pluies, qui tombent régulièrement en automne à partir du 15 septembre, suffisent, d'autant plus que l'air est très humide. A cette époque on sème haricots, pommes de terre et on repique de nouveaux plants de tomates; fin octobre ou dans la première quinzaine de novembre, les expéditions commencent pour durer jusqu'au 15 décembre. Si l'hiver n'est ni trop pluvieux, ni trop froid, la production continue jusqu'à cette date; il nous est arrivé de voir l'année dernière vers la Noël des haricots en pleine floraison, mais le temps étant assez froid les fleurs ne retenaient pas. Trop d'humidité nuit aussi aux tomates, qui pourrissent sur plante. Mais dès que les froids de janvier sont passés, de nouveau on confie à la terre des graines ou des plants; souvent les premières feuilles de haricots, surprises par une température assez basse, s'étiolent et jaunissent jusqu'à ce que la chaleur leur donne force et verdure; souvent on est obligé de protéger contre les rosées les jeunes plants de tomates tout frileux. N'importe: graines et plants aux premières chaleurs de février et de mars germent et se développent et la récolte se fait avant que la vigne n'ait couvert de ses rameaux les sillons. Mais que de soins à apporter! Quel labeur continu! Si la terre produit cons-

tamment, constamment aussi l'homme la prépare, la fertilise par son travail ! Cette culture maraîchère exige une main-d'œuvre journalière à laquelle, il faut leur rendre cette justice, espagnols et italiens excellent. — Il n'est guère possible d'évaluer même approximativement ce que rapportent bon an mal an ces cultures. Les statistiques sont le plus souvent incomplètes et fausses et d'une année à l'autre suivant les conditions climatiques les superficies ensemencées augmentent ou diminuent. Voici celles que donnent les documents officiels :

	1899-1900		1900-1901		Frais moy.	Rend. moy.
	Superficie	Poids : qx	Superficie	Poids : qx		
Pommes de terre	55 ^h	4.500 ^{qx}	50	4.000	550	80
Haricots	40	1.200	45	1.350	500	30
Petits pois	24	1.080	32	1.440	450	45

Suivant ces documents officiels, la superficie totale consacrée aux primeurs atteindrait 127 h. et l'ensemble de la production dépasserait comme valeur marchande 200.000 fr. Encore ne tient-on nul compte de la récolte des tomates qui prend chaque année plus de valeur ? Or les parties les plus abritées conviennent merveilleusement à cette culture d'un rapport plus considérable que les autres. Les haricots, les petits pois, les pommes de terre peuvent être semés avec succès dans tout le massif d'Alger, la tomate exige un climat plus chaud et se cantonne pendant la période hivernale sur l'extrême bordure littoralienne. Un jour peut-être, cette production supplantera toutes les autres et Guyotville et la région environnante feront concurrence à Oran. (1)

*
* *

Ainsi dans le passé, malgré son climat privilégié, malgré la fertilité de son sol, malgré la proximité d'une grande ville, Guyotville n'a dû qu'à un heureux concours de circonstances de trouver une culture qui s'adaptât à son climat, à son sol, et qui fût rémunératrice. Avant 1870, le centre végète ou ne se développe que bien lentement, comme une plante dont les racines, mal fixées au sol, n'ont pas encore pénétré jusqu'à la couche fertile ; on fait de l'élevage là où il y a des pâturages insuffisants, on pratique des cultures qui ne conviennent pas à cette terre sablonneuse. Vient la découverte des raisins très

(1) Cette hypothèse se vérifie d'année en année.

précoces ; et la plante qui s'étiolait pousse vigoureuse et drue, une sève nouvelle et abondante la parcourt. En trente ans elle grandit rapidement, elle s'embellit et fructifie et déjà étend ses rameaux en dehors des bornes que lui avait tracées la nature.

Guyotville est un exemple de ce que valent les faits économiques dans la vie d'un centre algérien. Que l'Etat établisse des colons sur un point choisi de l'Algérie, qu'il y construise des maisons, trace des rues, ouvre des routes, que par des mesures adroites il fixe définitivement les immigrants sur le sol défriché et mis en valeur, ce n'est là que la première étape de la colonisation, difficile sans doute, onéreuse et sans profit immédiat ; là s'est arrêtée l'initiative de l'Etat. Au colon, ensuite à travailler profondément le sol, à lui faire porter de riches moissons ; à son intelligence, à son initiative surtout, de découvrir parmi les cultures celle qui convient et qui rapporte ; et lorsqu'il la trouve, qu'il l'étende, qu'il l'entoure de tous les soins nécessaires. Mais, objectera-t-on, ce centre était placé dans une situation exceptionnellement favorable, sous un climat privilégié, sur une terre merveilleuse ? Auriez-vous convaincu par cet argument les pauvres hères qui vivaient là si misérablement vers 1850 ? Ceux même qui y végétaient en 1870 auraient souri de vous entendre. Peut-être n'y a-t-il pas de pays réellement déshérité ; le tout est de trouver une plante qui s'adapte aux conditions géologiques et climatériques de ce lieu.

Guyotville est aussi une leçon ; et c'est par là que cette étude, dont certains détails ont pu paraître fastidieux par leur longueur, a son intérêt et sa portée. Partout où sur la côte algérienne le même climat, la même nature du sol se rencontreront, la culture de la vigne à raisins précoces pourra être tentée avec succès et il est vraisemblable que l'on trouvera facilement sur cette lisière littorale de 1.500 k. quelques points avantageux pour l'essayer. Je sais qu'un autre élément est nécessaire pour rendre possible cette culture, c'est la facilité des débouchés, la proximité d'une grande ville en relations régulières et fréquentes avec la métropole. C'est donc aux environs d'Oran, de Mostaganem, d'Alger, de Bougie, de Philippeville et de Bône que ces essais pourront être tentés immédiatement. Mais, au fur et à mesure que les chemins de fer départementaux se prolongeront, d'autres parties du littoral se livreront à cette culture. Et si les vignes précoces ne poussent que dans des conditions privilégiées et sur une aire limitée, les autres primeurs (haricots, petits pois, artichauts, pommes de terre, tomates, asperges) viendront à peu près partout pendant l'automne et l'hiver sur cette côte ; sans

doute, nous le répétons, c'est sur une simple lisière sans grande épaisseur mais la lisière est longue de l'oued Adjéroud à la Calle. Quand toute cette côte sera affectée à cette culture, l'Algérie verra ses exportations décupler ; elle deviendra pour quelques mois de chaque année le jardin maraîcher de l'Europe, comme les pentes du Sahel et du Tell si certains arbres à fruits étaient plantés (amandiers, pruniers, abricotiers, néfliers, orangers, citroniers), pourraient en être le verger. — Et pour préparer cet avenir que faut-il faire ?

L'Etat n'a qu'à activer énergiquement la construction de route et de railways le long de cette côte. N'est-il pas vraiment extraordinaire qu'après 70 ans de possession il n'y pas une route littorale le long du Dahra ? or dans cette région, ou nous nous trompons forts, ces cultures se développeront. Autrefois on a ouvert des routes stratégiques suivant les crêtes pour assurer la pacification du pays ; aujourd'hui ce sont des routes économiques qu'il faut tracer sur le pourtour : ce chemin de ronde du littoral, longeant l'ancienne voie romaine, apparaît comme un des plus urgents. A l'Etat aussi de favoriser la prise de possession et une meilleure exploitation économique de toute la côte algérienne par la création de quelques villages, par l'établissement de concessionnaires et aussi par la diffusion de plus en plus large et de plus en plus efficace des procédés de culture, des plants à choisir, des remèdes préventifs à employer. Enfin il rentre dans son rôle d'aider l'initiative individuelle à se créer des débouchés nouveaux sur les marchés étrangers en provoquant de ses consuls de renseignements précis sur les transactions et en confiant à des commerçants avisés des missions d'études et de recherches ! — Ainsi préparé, l'avenir du littoral algérien ne dépend presque plus de l'Etat ; aux colons à réaliser les espérances qu'on avait fondées ! les populations afflueront d'elles-mêmes sans qu'on les y appelle ; il suffit qu'on sache que la vie matérielle y est assurée, que même des fortunes peuvent être réalisées. Il n'y a pas d'appât plus puissant pour l'homme que l'espoir de faire fortune. La richesse engendre la richesse ; les capitaux appellent les capitaux. L'initiative individuelle ainsi sollicitée et éclairée transformera le pays.

Bel avenir sans doute, dirons quelques-uns, mais avenir éphémère qui peut être suivi de bien de désillusions et de mécomptes ! A quoi tiendra-t-il que tous ces rêves s'évanouissent, que les belles réalités d'aujourd'hui deviennent les cruelles déceptions de demain ? Comptez-vous pour rien les progrès des *forceries*, l'emploi moderne des appareils frigorifiques pour la conservation des fruits et même l'extension des cultures similaires dans les colonies européennes

de l'autre hémisphère ? Pareilles objections sont bien faites en apparence pour calmer les impatiences, s'il s'en produisait de trop vives, et pour empêcher toute exagération. Mais, si elles conseillent la modération et la prudence, doivent-elles conduire à l'inaction ? Que les forceries belges produisent de très beaux fruits, à toutes les époques de l'année, les faits sont là pour le prouver, mais les faits montrent aussi que cette production est limitée et que ces primeurs par le prix qu'elles atteignent ne sont guère destinées qu'aux tables des princes ou des millionnaires. Ce ne sont pas des fruits de consommation générale publique, à la portée de presque toutes les bourses. Dans des appareils frigorifiques, il est bien vrai aussi qu'on a pu conserver durant des mois les plus beaux fruits pour attendre une vente plus fructueuse ; mais je suppose que les frais de conservation doivent être assez élevés surtout si, comme pour les raisins et pour concurrencer les raisins primeurs, il faut leur faire traverser toute une année. Qu'on emploie ce moyen pour des fruits de grande valeur et pour une petite quantité, passe encore ; mais en conservera-t-on jamais assez pour faire baisser les prix des premiers qu'on récoltera à la saison nouvelle ! Plus redoutable est la perspective d'une concurrence des régions australes ; encore les craintes s'atténuent quand on songe que dans ces pays neufs la consommation augmente en même temps que s'accroît la population, que le transport de certains fruits difficile et délicat est parfois impossible, ou en majore énormément le prix, que pour certains, dans les deux hémisphères, les périodes de production ne coïncident nullement. Mangerait-on en Europe durant l'hiver ou le printemps des raisins venant du Cap, de l'Amérique du Sud ou de l'Australie, qu'on ne s'en priverait probablement pas aux premiers jour de l'été lorsqu'ils débarqueraient d'Algérie ; bien des consommateurs, la chaleur aidant, trouveraient ces derniers d'un goût plus exquis comme d'ailleurs tous les fruits mangés en leur temps, dans leur saison.

III

La Population

Plus que les faits historiques, plus que les progrès économiques, les mouvements démographiques sont malaisés à déterminer et à préciser ; en pareille matière, les renseignements oraux que l'on peut se procurer n'ont presque aucune valeur ; il faut des statistiques générales et méthodiques. On n'en possède que de très

imparfaites, absolument incohérentes, qu'à chaque moment on trouve en défaut. Tandis que les autres pays en publient qui sont de plus en plus détaillées et complètes, de plus en plus soucieuses de la vérité et de l'intérêt qui s'attache aux questions qu'elles seules permettent de résoudre, tandis que dans des pays neufs comme les États-Unis elles sont de véritables monuments comme leur dernier *census* de 1901, en Algérie nos statisticiens officiels restent attachés aux anciens errements ou ne se décident à des réformes que contraints et de mauvaise grâce.

Cependant, dans toute colonie où il est utile d'avoir à des intervalles assez rapprochés un tableau fidèle des progrès des populations, surtout dans une colonie où cohabitent des groupes ethniques appartenant à des nationalités diverses, les dénombrements devraient être rapidement établis, assez détaillés pour permettre les recherches les plus minutieuses, assez ordonnés pour pouvoir être comparés facilement les uns aux autres ou lus sans grands efforts et avec intérêt. C'est ce qu'ont compris les États-Unis et ils ont compris aussi qu'il ne fallait point mêler les chiffres s'appliquant à des peuples différents, qu'on additionnait pas les dissemblables, que les tableaux d'ensemble n'avaient de valeur que si l'on avait d'abord détaillé les tableaux particuliers. Auraient-ils jamais songé à confondre les Européens, les Nègres et les Indiens s'ils n'avaient indiqué au préalable la composition de ces divers éléments ? Et que faisons-nous ? Arabes et Kabyles, d'un côté, Français, Espagnols, Italiens et Maltais de l'autre, tout est le plus souvent mêlé, et, si on les sépare quelquefois, c'est par exception et d'une façon incomplète.

Dans le cas particulier de Guyotville, la difficulté se complique de l'impossibilité où l'on est de distinguer au début dans les statistiques officielles et surtout dans celles de l'Etat-Civil, les chiffres qui se rapportent à ce village de ceux qui s'appliquent à Chéragas ; aux premières années de sa création, jusqu'en 1874, Guyotville ne fut en effet qu'une annexe de Chéragas. Cependant, à cause de l'intérêt qui s'attachait à la connaissance des progrès particuliers de ces deux centres, on découvre parfois des documents concernant spécialement l'ancien hameau d'Aïn-Benian.

*
* *

Sur les premiers habitants de Guyotville, les archives du gouvernement général nous ont fournis quelques documents mais sans précision. On a vu que M. Tardis avait été chargé de peupler Aïn-

Benian de pêcheurs français ; il affirma plus tard avoir fait son possible pour y attirer des Basques ; le fit-il réellement ? Rien ne le prouve, si ce n'est peut-être la présence de ce pauvre Béarnais Gascon qui y vivait misérablement avec ses deux enfants lors de la visite de M. Petrus Borel ; le premier peuplement, s'il a existé, s'est donc très vite fondu ; il n'a pas laissé de traces.

Second peuplement, au dire du sieur Tardis, par les ouvriers embauchés pour le prolongement de la route de Chéragas et l'extraction de la pierre ; mais pas plus de résultats. La plupart abandonnèrent le village et les quelques maisonnettes mises à leur disposition ; d'autres, grelottant de fièvres, anémiés et désespérés, furent recueillis à l'hôpital de Dély-Ibrahim. De ces ouvriers pas plus que des pêcheurs, aucun ne demeura vers la fin de 1847. Deuxième échec.

La substitution d'agriculteurs profita-t-elle davantage à Guyotville ? Il ne dépendit que du comte Guyot qu'elle fut sérieuse et utile. Mais tous les déboires que lui avait valus cette malheureuse création l'ont fatigué ; il s'en désintéresse de plus en plus ; aussi les anciens ouvriers de M. Tardis, ayant demandé à revenir dans ce hameau pourvu toutefois qu'ils aient la propriété de leur cabanes et des quelques hectares y attachés, on les accepta. Nous possédons l'état de peuplement de 1847 ; il porte les noms de 20 concessionnaires en dehors de M. Tardis maintenu dans sa bastide et la possession de 30 hectares. Qu'étaient ces nouveaux colons ? Nous le savons déjà : des ouvriers, des terrassiers, des carriers, fort peu au courant des travaux de culture et attirés là par la propriété d'une maisonnette et de quelques arpents de terre. On distribua à chacun des lots de ville, de jardin et de campagne ; mais combien exigus ? Ces trois lots n'avaient pas une superficie de plus de 7 hectares. Comme moyens d'existence, l'administration nous apprend bien que sept en avaient de suffisants ; mais que vaut cette affirmation lorsque l'on sait par M. Darrou dans quel état était antérieurement cette population ouvrière ! Et en dehors de ces 7 privilégiés, les autres ne possédaient rien. Ce même document nous renseigne aussi sur l'Etat-Civil des concessionnaires : 17 étaient mariés, trois seulement célibataires. Les ménages avaient des enfants, souvent trois et quelquefois quatre. Quant à la nationalité, elle n'est pas indiquée, mais à la consonnance de certains noms et d'après des documents postérieurs, il est hors de doute qu'une partie des bénéficiaires appartenait à la nationalité espagnole : et les *Gabourio*, et les *Quintana*, et les *Pédro*, etc. . . — Ces prétendus agriculteurs, en

réalité ces ouvriers sans ressources, avec de nombreux enfants, n'avaient guère de chance de se maintenir sur leurs concessions, d'autant que le compte de Guyot parti et l'attention sollicitée ailleurs par la tentative des colonies agricoles de 1848, Guyotville fut délaissé. Pas de route, pas de travaux publics. Aussi, cinq ans plus tard, une partie de la population avait émigré ; sur 21 concessionnaires, 12 avaient disparu. Donc, nouvel insuccès.

Enfin, en 1852, quatrième peuplement, celui-là mieux compris, plus habilement poursuivi, M. Lautour Mézeray augmenta le nombre des concessionnaires du village et peupla en même temps les campagnes environnantes. En tout l'administration installa tant dans le hameau de Guyotville que dans les fermes des alentours 73 familles. Sur cette nouvelle et heureuse tentative, il nous est parvenu des documents statistiques et plusieurs lettres du préfet au ministre de la guerre. Les uns et les autres nous font connaître les noms, la nationalité des immigrants, la superficie attribuée, les premiers travaux accomplis.

Les noms ! Le renseignement est sans doute de valeur, car dans notre pensée il eût du nous permettre de rechercher parmi les familles étalées celles qui avaient demeuré dans le pays, qui avaient prospéré et fait souche. Et nous avons bien essayé de poursuivre ces recherches, comme nous l'avions fait pour Vesoul-Benian. Toutefois nous n'avons pas rencontré parmi ceux que nous avons interrogés la même sûreté de souvenirs, la même bonne volonté que nous avons trouvées ailleurs. Il ne nous est possible de donner qu'une impression assez générale et vague. En fait la plupart des familles françaises ont quitté le village ; plusieurs son établies à Alger et probablement dans d'autres centres du département. Il en reste cependant très probablement un quart environ ; les *Bidart*, les *Lacour*, les *Carles*, les *Marguerite*, les *Mercurin*, etc.. Les familles espagnoles se sont mieux fixées au sol ; il en est peu de celles qui furent établies qui ne se retrouvent encore dans le Baïnem ; et les *Quintana*, les *Sintès*, les *Giner*, les *Salom*, les *Coll*, les *Tuduri*, etc. Reconnaissons en toute justice que la disparition des premières ne signifie nullement l'extinction des familles françaises ; nos nationaux ont toujours eu plus de facilité que les étrangers à se transporter ailleurs, dans les villages nouveaux, où l'administration donnait parfois à leurs enfants des concessions ou dans les villes lorsque des places de petits fonctionnaires ou d'employés leur étaient assurées.

La nationalité ! Tous en effet n'étaient pas français. A cette

époque les étrangers bénéficiaient comme nos nationaux des faveurs du gouvernement ; sur 73 concessionnaires, 53 appartiennent à la nationalité française, 19 à l'espagnole, un est indigène. C'était la famille Ben Ohman. Malgré nos recherches, nous n'avons pu savoir quels services éminents elle avait rendus à l'autorité française ; elle recevait cependant 32 hectares, plus que n'importe quel européen. A moins que ce traitement privilégié fut le signe indéniable que déjà prévalait dans les conseils du gouvernement la politique du royaume arabe et que nos sujets devaient être mieux traités que nos nationaux. Quant aux Espagnols, il formaient plus d'un quart de la population établie et peut-être un tiers, à supposer que leurs familles fussent nombreuses. Ce furent ces premiers espagnols qui constituèrent dans le village ou aux environs le solide noyau de population espagnole, autour duquel viendront s'agréger d'autres travailleurs de la même nationalité ; pendant longtemps ils y auront la majorité comme dans beaucoup de communes suburbaines des environs d'Alger : Chéragas, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Fort-de-l'Eau. En les appelant en 1852 à jouir des mêmes avantages économiques que ses nationaux, l'Etat Français a donc, au début du moins, sollicité cette immigration étrangère.

La superficie enfin de leur concession ! Elle variait de 12 à 20 hectares suivant la qualité des terrains et la proximité du centre. L'administration avait fini par se rendre compte de l'insuffisance des 6 hectares alloués ; car, qu'on ne l'oublie pas, c'étaient là des terres non défrichées qui toutes n'étaient pas de première qualité, et nous sommes au début de la colonisation, à une époque où aucun essai de cultures riches ne pouvaient être tenté par des hommes pauvres, recherchant avant tout l'indispensable, à savoir leur nourriture et celle de leur famille.

Quant aux travaux déjà exécutés, M. Lautour Mézeray les énumère avec grand soin ; mais ceux qu'il cite, quelques mètres carrés défrichés, quelques masures édifiées, quelques gourbis installés, ils sont vraiment si peu de chose qu'on devine dans l'esprit de cet administrateur le désir de rechercher plutôt des signes de bonne volonté, d'activité méritoire, que de constater les résultats déjà atteints.

*
* *

Une fois installée, définitivement fixée au sol (et elle l'est vers 1856) ; cette population prospérera-t-elle ? Alors s'ouvre une seconde période assez obscure, sur laquelle les renseignements manquent

comme sur la période économique correspondante, ou bien sont si confus qu'on peut à peine les utiliser. De 1856 à 1874, le centre de Guyotville n'a pas de statistique propre : car il n'est qu'une annexe de Chéragas. Aussi ne peut-on donner sur les progrès de sa population que de simples indications.

Ne s'est-il pas produit de 1852 à 1856 un sensible recul ? A en croire le dénombrement de 1856, fait comme on le sait avec un soin tout particulier, l'effectif de la population agricole n'aurait été que de 95 individus dont 53 hommes, 27 femmes, 8 enfants de 2 à 7 ans, 7 au-dessous de 2 ans. On est loin des 73 familles de 1852. Pareil écart ne peut s'expliquer qu'en supposant que ce dénombrement n'a donné que la population du village ou du territoire qui l'avoisine immédiatement, en rattachant à Chéragas le Bainem et ses habitants. D'autant mieux que cette même statistique, lorsqu'elle ne s'occupe que des colons concessionnaires, n'en compte plus que 18. Il s'agit donc bien des seuls habitants du village ; mais même pour eux, la diminution ressort assez forte — 18 au lieu de 31 — Le centre a donc vécu d'une vie assez précaire. Le recensement nous apporte des indications plus précieuses sur la profession de ces colons ; parmi eux, 7 seulement étaient d'anciens cultivateurs, 7 autres appartenaient à des professions diverses, 4 enfin sortaient de l'armée. Ainsi, dans cette population, l'élément agriculteur ne dominait pas ; et l'on s'étonnera des lenteurs de la colonisation ! et l'on sera surpris de la désertion de ces prétendus colons ! Tant qu'on aura la prétention ou qu'on sera réduit à la nécessité de peupler des centres d'exploitations agricoles par des familles autres que des familles d'agriculteurs, le résultat le plus net que l'on obtiendra sera d'avoir à repeupler plusieurs fois le village projeté. L'administration qui s'écarte volontairement de cette règle prend plaisir à se duper elle-même.

En 1866, la population de Guyotville est comptée à part ; elle s'élève déjà à 321 personnes. On distingue entre celle qui est agglomérée — 144 — et celle qui est éparse — 177. — Dans ce chiffre global, les français n'entrent que pour 131, les espagnols pour 190. Les proportions sont donc renversées au bénéfice des étrangers ; en 1852, l'Etat avait placé 53 familles françaises et 19 espagnoles ; aujourd'hui on ne compte encore que 131 français mais on a 190 espagnols. Certainement les espagnols ont augmenté ; pour les français, le doute est permis. Car, si l'on suppose que tous les colons étaient mariés lorsqu'ils ont été installés, on obtiendrait 106

personnes, et, si chaque ménage avait possédé l'enfant, on en aurait 139. Et les français ne sont encore que 131.

En 1872, l'accroissement ne peut plus être mis en doute, aussi bien pour nos nationaux que pour les étrangers. Au total l'ensemble de la population atteint le chiffre de 502 unités; les français passent à celui de 170 et les étrangers à 327. Les musulmans dont les statistiques n'avaient plus tenu compte réapparaissent, ils ne sont que cinq.

*
*
*

En 1876, commence une troisième période. Le décret du 28 novembre 1874, a constitué définitivement la commune de Guyotville et déterminé son périmètre 1725 hectares. Dès lors les données officielles ne sont plus aussi contestables; elles paraîtront toutefois encore si mal comprises que, si elles mesurent nettement les progrès de l'ensemble de la population, elles ne marquent pas ceux des différents groupes qui la constituent.

Durant ces vingt-cinq dernières années, le centre de Guyotville si péniblement créé, qui avait jusqu'alors difficilement vécu, s'est transformé et peuplé. Nous avons montré à quelle cause économique cet essor a été dû; il a suffi d'une culture heureuse et riche pour accomplir ce miracle. Avant cette découverte, en 20 ans, la population n'avait augmenté que de quelques centaines d'âmes; après cette découverte, toujours en vingt ans, elle en gagnera près de deux mille. De nouveaux venus se sont installés sur ce coin du littoral, les uns comme propriétaires cultivateurs, d'autres comme fermiers, d'autres encore comme ouvriers agricoles. Population laborieuse, composée en majorité d'espagnols et d'italiens qui ont assuré à la culture délicate des vignes précoces une main-d'œuvre abondante et habile.

Tous les cinq ans les gains atteignent de 250 à 600 âmes :

	Population totale	Bénéfices
1876.....	595.....	
1881.....	985.....	390
1886.....	1412.....	427
1891.....	1983.....	571
1896.....	2231.....	248
1901.....	2821.....	590

Quelle distance parcourue dans un quart de siècle! De petite bourgade assez chétive d'aspect et assez pauvre d'habitants, voilà

Guyotville devenu un village riche, coquet et peuplé. Si, durant quelques années encore, la progression continue avec la même rapidité, il passera bientôt au rang de petite ville, de banlieue d'Alger rattachée à la grande ville par la ceinture de maisons qui s'égrènent au pied du Bouzaréah.

Cette population a conservé de ses origines son caractère mêlé ; elle est même aujourd'hui plus mêlée qu'au début. En 1852, il n'y avait en effet en présence que des familles françaises et des familles espagnoles ; à peine doit-on citer l'unique indigène. Actuellement, à côté de ces français et de ces espagnols, sont venus s'établir des italiens, des suisses, des belges, puis des indigènes kabyles ou mozabites.

Parmi ces étrangers, quelques-uns ne sont que représentés ; tels les Belges au nombre de 7 ou 8, les Suisses pas plus nombreux, quelques Anglo-Maltaïes, des Mozabites. On trouve une quarantaine de Kabyles ; mais ils ne forment qu'un élément flottant ; ici aujourd'hui, plus loin demain, ils se louent comme ouvriers agricoles ou garçons de ferme et ne grossissent que d'une façon toute passagère l'effectif de la population.

Etablis à demeure et en groupe compact sont au contraire les Italiens qui, quoique les derniers venus, disputent à présent la supériorité numérique aux premiers établis. Ils débarquent en longues théories ; ils s'emploient, ils se fixent. Leurs familles se multiplient. En 1898 à la suite des troubles qui convulsèrent l'Algérie et préoccupèrent vivement le gouvernement métropolitain, une enquête statistique sur les étrangers fut ordonnée, nous en avons eu connaissance ; elle constata la présence de 557 Italiens à Guyotville ; en 1901 le dénombrement en a recensé 840 ; actuellement, d'après des renseignements puisés à bonne source, ils seraient près de mille et dépasseraient d'une centaine d'unités aussi bien les Espagnols que les Français.

Pour ces deux derniers groupes, les gains tout en étant indéniables, sont beaucoup plus lents. Les progrès ont commencé de meilleure heure et se sont continués sans interruption, parallèlement, sinon également. Comme les statistiques officielles n'ont pas fait le départ entre les divers groupes d'étrangers jusqu'en 1901, que d'autre part elles ont même confondu sous la rubrique « *Européens* » les étrangers avec les Français en 1881, il reste malaisé d'indiquer cet accroissement particulier. En 1876, les étrangers, composés vraisemblablement en grande majorité d'espagnols, sont 337 ; en 1881,

pas d'indication précise ; en 1886, 928, mais déjà la colonie italienne, très prospère, entre pour une certaine part dans ce total ; en 1891, 1209 : en 1896, 1431, mais toujours, dans ces deux derniers chiffres, les espagnols sont mêlés à tous les autres groupes étrangers. Ce n'est que pour 1898 et 1901 que nous possédons des données précises ; en 1898, l'enquête administrative en découvrit 837, en 1901 le dénombrement en trouva 908. Quoique ces deux chiffres laissent ressortir un accroissement considérable, il ne saurait nous donner l'augmentation réelle. La colonie espagnole de Guyotville est ancienne ; les premiers débarqués ont fait souche de nombreux enfants qui déjà arrivés à l'âge adulte ont créé des familles, et leurs fils et leurs filles, saisis par la loi française, sont considérés de plein droit comme français. D'autres se sont fait naturaliser de bonne heure. Donc, à ne considérer que la nationalité légale, le chiffre de 908 peut être juste ; à rechercher les progrès réels de la race, il sera jugé mensonger.

Mêmes rectifications à tenter, mais en sens contraire, dans les indications de la statistique, au cas où on désirerait savoir la part exacte qui revient réellement au sang français dans la population de ce centre ; à peine est-elle de 1/4. Si on efforce de suivre les mouvements du peuplement français, on peut être la dupe d'une illusion. En apparence en effet, il grandit ici de quantités égales à celles dont bénéficie la colonie espagnole ; successivement il a été de 249 (1876) ; 447 (1886) ; 683 (1891) ; 745 (1896) ; 972 (1901). Mais ce n'est là qu'une apparence trompeuse : pour s'en convaincre, il suffit d'analyser le dernier recensement. En 1901, sur les instances de quelques statisticiens, l'administration a consenti à subdiviser le groupe des français en trois catégories : français nés en France, français nés en Algérie, étrangers naturalisés. Pour chacune de ces subdivisions, on a obtenu :

279	Français nés en France,
567	— en Algérie,
126	Naturalisés.

Admettons, si l'on veut, comme vraies les sommes données pour la première et la troisième catégorie puisque les éléments de contrôle, c'est-à-dire les bulletins individuels ont été envoyés, je ne sais pour quelque raison, à Paris et ne peuvent être consultés. Toutefois la liste municipale tendrait à prouver que le chiffre des naturalisés (1) est trop faible ; tel quel, il atteste la présence de près

(1) Nous donnons plus loin les résultats auxquels nous sommes personnellement arrivés.

d'un septième d'étrangers parmi ceux qui légalement sont français. Est-ce tout ? Évidemment non ; de quels éléments se compose donc le second groupe, celui des français nés en Algérie ? N'y a-t-il pas là une très forte minorité d'algériens dont les ascendants étaient de nationalité étrangère. Nous l'évaluons approximativement à plus de $1/3$; car tous les enfants de naturalisés y sont compris et puis tout les fils d'étrangers qui sont eux-mêmes nés en Algérie. Enfin dans une population composée d'éléments si divers, les mariages croisés sont fréquents, si bien qu'à la troisième ou quatrième génération il est bien peu de français de sang exclusivement français. Quelle valeur ethnique dès lors donner à ce chiffre de 972 ?

*
* *

La répartition de cette population dans le périmètre de la commune donne lieu à des constatations intéressantes. Tandis que à travers les campagnes algériennes, aussi bien pas mesure de prudence contre les attaques toujours possibles que par habitude de gens du midi de la France, disposés ataviquement à se grouper dans les villages, les fermes isolées sont rares, à Guyotville elles s'éparpillent au contraire le long du littoral ou sur le plateau du Baïnem. Montez par les lacets de la route qui conduit à Chéragas, et quand vous vous serez élevé à mi-hauteur, reportez vos regards sur les environs, vous verrez de tous côtés des maisons blanches, quelquefois seules, parfois réunies en hameaux ; vous en verrez au Cap-Caxine, au Phare, à St-Cloud, à la Madrague, sur la route de Staouéli ; montez plus haut sur le plateau et vous découvrirez à droite et à gauche de la route, entourées de jardins et de vignes, des fermes spacieuses ; elles ne disparaîtront qu'à l'approche du ravin de Beni-Messous.

Il y a donc dans cette commune une population éparsée assez nombreuse à côté d'une population agglomérée. Cette dissémination, assez rare en Algérie, méritait d'être notée ; elle a ses causes historique et sociale. Cause historique surtout : quand M. Lautour Mézeray peupla le plateau du Baïnem, il obligea les concessionnaires à bâtir sur leur lot rural. Cause sociale ensuite : le territoire de Guyotville, protégé par les villages du Sahel et de la Mitidja, n'a jamais rien eu à redouter des indigènes ; la sécurité y a toujours été parfaite, tandis qu'ailleurs régnait l'insécurité. D'ailleurs peu ou pas d'indigènes quand le centre se fonda ; pas de tribus voisines. Aussi la population a pu en toute sûreté se donner de l'air, s'établir à son gré au mieux de ses intérêts là où l'appelaient ses cultures. Com-

bien de villages algériens où l'éloignement des propriétés est un obstacle à tout développement et le sujet habituel des plaintes des colons ?

A Guyotville, depuis quelques années la population agglomérée progresse plus vite que la population éparse ; les campagnes ne se dépeuplent pas, mais le centre grossit rapidement :

Population agglomérée		Population éparse	
1881.....	444	541
1901.....	1525	1295

Des maisons de plus en plus nombreuses se construisent le long de la route nationale, des magasins et des boutiques s'ouvrent. A cette extension et à cette concentration, ont contribué le développement du commerce des primeurs, l'ouverture d'une usine à chaux, l'extraction des pierres de la carrière du Grand Rocher. A côté de la campagne populeuse grandit un village industriel et ouvrier.

Ni aux champs, ni au village, il n'y a de quartier séparé pour chaque peuple ; l'union des familles comme la fusion des intérêts a amené la communauté d'habitat. A signaler cependant de grandes maisons où se logent les pêcheurs italiens embauchés pendant la campagne de pêche et où ils vivent entre eux. Faut-il remarquer aussi que les Français sont proportionnellement plus nombreux dans le village, les Italiens sur la côte ou dans les parties avoisinant le littoral et les Espagnols sur le plateau du Baïnem ?

*
**

Mais ces différences dans l'habitat s'expliquent par les professions diverses qu'ils exercent, comme la diversité des professions a sa raison d'être dans les conditions sociales où se sont trouvés ces immigrants à leur arrivée en Algérie et dans les aptitudes ethniques qu'ils ont apportées avec eux.

Les Français ont eu à l'origine la plus grande partie des concessions ; or, quoique beaucoup de familles primitives aient disparu, que leurs terres aient passé dans d'autres mains, nos nationaux ont cependant conservé la propriété effective de la plus grande partie des terres ; sur 90 propriétaires ruraux, 50 sont français et ce sont eux qui détiennent la plus vaste superficie, près de 80 0/0. Tous, sans doute, ne cultivent pas ; mais il est faux de dire — ce que l'on répète souvent pour l'Algérie entière — que la majorité des français louent leur terres, se contentant d'en toucher les revenus.

A Guyotville, je compte comme propriétaires cultivants, père et fils, en dehors des naturalisés, 46 français. Il est faux d'ajouter que le prolétariat agricole algérien se recrute exclusivement parmi les étrangers ou les indigènes ; toujours à Guyotville, 44 ouvriers agricoles sont français. D'autres nationaux vivent encore de la culture de la terre ; dix ont loué de grandes fermes. Ainsi donc, dans cette commune de Guyotville, en même temps qu'ils ont conservé la nue-propriété de la majeure partie des terres, nos compatriotes, contrairement à une opinion très répandue et fautive, se livrent à la culture ; ils ne fournissent pas seulement leurs capitaux ; ils apportent aussi leurs bras. — Quelques autres vivent du commerce ; mais là ils rencontrent la concurrence ardente des étrangers qui, pour leur en disputer plus sûrement les bénéfices, se font naturaliser ; hôteliers et cafetiers par exemple sont presque tous d'origine étrangère, italienne surtout, mais presque tous aussi naturalisés. Par contre, nos nationaux ont à peu près le monopole du métier de rentier (17, rien qu'à Guyotville) (1) et leur nombre augmente ; car le climat est sain, la côte agréable, le village à proximité d'Alger et relié à la capitale par un chemin de fer. Est-il besoin de faire remarquer aussi qu'en toute justice les professions libérales ou les emplois salariés par l'Etat ou la Commune leur sont réservés (soit 26 fonctionnaires ou assimilés) ?

Les Espagnols sont d'admirables cultivateurs ; partout, en Algérie, sur la côte comme dans l'intérieur, on les rencontre occupés aux travaux agricoles les plus pénibles comme les plus délicats. Sous ce climat méditerranéen et africain, ils connaissent l'art de faire rendre à la terre le maximum de produits parce qu'ils sont familiarisés avec les cultures à entreprendre, les méthodes agricoles à employer, méthodes et cultures qui sont les mêmes sur cette côte africaine que sur la rive espagnole. Ils ont gardé jalousement entre leurs mains les terres qu'ils avaient obtenues de la faveur du gouvernement français. Propriétaires et cultivateurs, ils ont été dès l'origine ; propriétaires et cultivateurs, ils sont encore. Mais les familles ont essaimé, les terres ont été morcelées ; ceux qui n'ont pas pu vivre sur leur patrimoine ont loué des terres, ou bien sont devenus simples ouvriers agricoles. A côté de 26 propriétaires cultivateurs espagnols, se trouvent 22 fermiers et 153 ouvriers. — Dans des travaux autres que ce de la terre excellent aussi les Espagnols ; facilement, ils sont mineurs ou carriers ; facilement, il se font

(1) Les rentiers estiveurs sont beaucoup plus nombreux en Juillet, Août et Septembre.

maçons. La carrière du Grand Rocher en occupe un grand nombre. D'autres tiennent des épiceries, des charcuteries ; leurs magasins, leurs boutiques, sont renommées parmi leurs compatriotes, car elles les attirent par les produits fortement pimentés dont sont friands les palais espagnols. Les jeunes filles se placent comme domestiques dans les maisons françaises, ramassent quelques économies pour monter leur ménage. Tous les Figaros de l'endroit sont espagnols !

La présence d'une très forte et très prospère colonie italienne fait l'originalité du centre de Guyotville. En Algérie et surtout dans les départements d'Alger et d'Oran, on connaît les Italiens comme pêcheurs ; ils ont même monopolisé cette industrie de la pêche et par leur concurrence acharnée, par leur plus grande habitude des côtes et de la pêche méditerranéenne ont empêché les essais de villages de pêcheurs français de réussir. Sur la côte Ouest du massif du Bouzaréah la mer très poissonneuse attirait les pêcheurs pendant plusieurs mois de l'année. Quelques-uns s'y fixèrent définitivement et pour exercer librement leur industrie, sollicitèrent leur naturalisation. Au moment où le dénombrement de 1901 fut effectué, le nombre des pêcheurs s'élevait seulement à 14 donc 6 italiens et 9 naturalisés d'origine italienne. Durant certains mois de l'année, ce groupe de pêcheurs grossit dans de fortes proportions. Parmi ces italiens, il s'en trouva vraisemblablement quelques-uns qui se firent agriculteurs, faute d'être employés sur les barques de pêche ; peut-être aussi, lorsqu'ils retournèrent dans leurs anses italiennes, vantèrent-ils à leurs compatriotes la fertilité des terres et la facilité de l'existence à Guyotville. Toujours est-il que plusieurs d'entre eux s'y fixèrent comme fermiers, et qu'ayant réalisé de beaux bénéfices, ils appelèrent d'autres italiens, et un courant d'immigration italienne jeta sur cette côte en quelques années plusieurs centaines de colons nouveaux. Comme le fait par sa nouveauté méritait de retenir l'attention, nous avons relevé, en parcourant la liste nominative des habitants de la commune, 12 propriétaires cultivateurs de nationalité italiennes, 57 fermiers et 150 journaliers ou domestiques agricoles. A noter la forte proportion de fermiers parmi eux ! est-ce là le mode de tenture de la terre qu'ils préfèrent ? l'hypothèse est vraisemblable ; car, dès qu'ils possèdent quelques ressources, ils aiment beaucoup mieux travailler pour leur propre compte, ils louent quelques arpents de terre. Oh ! point n'est besoin de grandes étendues ; jardiniers ou maraîcher pratiquent une culture intensive qui les nourrit eux et leur famille, d'autant mieux qu'ils se contentent de peu au début. Chez eux les besoins ne naissent qu'avec l'aisance et le temps

plus ou moins long de leur séjour dans la colonie. — Pêcheurs et agriculteurs avant tout, les Italiens n'ont point perdu certaines dispositions ataviques ou simplement certaines préférences pour des métiers qu'ils exercent dans leur pays : le seul étameur qui existe dans la commune ne devait-il pas être italien ? et le bâton de chef de musique de Guyotville ne revenait-il pas aussi à un italien ?

*
**

Nous connaissons la répartition de la population de ce village par nationalités, par habitat, par professions. Reste à savoir sa composition par grands groupes d'âge, avant d'étudier ses mouvements actuels.

Il n'a jamais été présenté pour l'ensemble de la population européenne en Algérie ou pour chaque groupe de document indiquant exactement cette composition par âge, sexe et état-civil ; de quel nom appeler en effet le mélange absurde, ridicule et fantastiquement faux qui nous est offert dans les publications officielles par le tableau IV du dénombrement ? nos statisticiens ont la prétention de répartir par âge, sexe et état-civil toute la population présente, européenne et musulmane, alors qu'on sait de source certaine que pour les indigènes en particulier on n'a que des résultats matériellement inexacts ; en 1896, on tenta de faire mieux, on présenta dans un classement spécial la répartition de la seule population étrangère mais on se garda d'étendre cette innovation aux Français ; l'effort eut été trop méritoire ; en 1901, on ne s'imposa plus les mêmes peines pour les étrangers. Tant il est vrai que, pour faire de bonnes statistiques, il ne suffit pas de savoir calculer ou simplement aligner des chiffres, mais qu'il faut connaître les grandes questions démographiques que leurs chiffres peuvent servir à résoudre. Ce que l'on n'a pas fait ou ce que l'on a si mal fait pour l'Algérie entière, nous avons essayé de le faire et de le bien faire pour Guyotville.

Le travail sera-t-il inattaquable dans ses conclusions ? tout dépend des indications portées sur la liste nominative, le seul document sérieux que l'on possédât, le seul qui offrit un fondement solide. Or, à la feuilleter, on s'aperçoit vite qu'en ce qui concerne les naturalisés et les Français les indications sont vagues ; aussi sommes-nous arrivés dans le pointage à des totaux sensiblement différents de ceux qui avaient été publiés par le dénombrement officiel. Cette imprécision n'affecte que ces deux groupes et particulièrement celui des naturalisés. Nous avons réparti les âges en trois catégories ; la 1^{re} comprend 5 divisions de 0 à 20 ans ; la 2^{me} 6 de 20 à 50 et la 3^{me} 6 encore de 50 à 100.

**Répartition de la population de Guyotville
par âges et nationalités.**

Ages	Français		Espagnols		Italiens		Naturalisés	
	Nombre absolu	Proportion pour 1000						
De 0 à 1 an accompli.	17		26		37		13	
De 1 à 4 ans.....	59		93		100		57	
De 5 à 9.....	76		121		123		52	
De 10 à 14.....	62		112		105		33	
De 15 à 19.....	50		78		88		21	
TOTAL.....	264	406,1	430	472	453	513,6	176	621,8
De 20 à 24.....	55		70		73		24	
De 25 à 29.....	42		58		58		27	
De 30 à 34.....	52		55		60		20	
De 35 à 39.....	48		54		59		7	
De 40 à 44.....	46		73		47		8	
De 45 à 49.....	39		48		43		5	
TOTAL.....	282	433,8	358	394	340	385,4	91	321,5
De 50 à 59.....	59		70		56		12	
De 60 à 69.....	28		37		20		2	
De 70 à 79.....	15		12		10		2	
De 80 à 89.....	2		2		3			
De 90 à 99.....			1					
Au dessus de 100.....								
TOTAL.....	104	160	122	134	89	100,9	16	56,5
Totaux généraux...	650		970		882		283	

La lecture de ce tableau, pour peu qu'elle soit faite avec quelque attention, ne laisse pas de suggérer trois remarques :

1° Du premier âge à vingt ans, les Français sont proportionnellement moins nombreux que les Espagnols, ceux-ci moins que les Italiens et les Italiens moins que les naturalisés. On n'ignorait pas que les Français avaient moins d'enfants que les étrangers européens, venus des régions méditerranéennes. Cette infériorité est mise ici en pleine lumière et elle apparaîtrait encore davantage si l'on avait distrait du nombre des Français jeunes ou adultes les enfants assistés que les bureaux de l'assistance placent à Guyotville (20 à 25 environ). C'est pour cette dernière raison que la comparaison entre le chiffre

de 406,1 représentant la proportion du nombre des enfants et des adultes dans la population française de ce village et celui de 358 qu'on avait obtenu en France pour les mêmes groupes d'âge ne signifierait rien, ou signifierait bien peu de chose. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, en ce qui concerne Guyotville et le premier groupe d'âge, cette population française est à peu près composée comme l'est la population de la Métropole. — La comparaison devient singulièrement plus suggestive lorsque l'on met en parallèle les différents groupes européens. Les Espagnols ont 472 00/00 individus de 0 à 20 ans, les Italiens 513,6, les naturalisés 621,8. Laissons, si l'on veut, ce dernier chiffre qui n'a qu'une valeur relative, attendu que la loi admet comme naturalisés de droit les enfants d'étrangers nés eux-mêmes en Algérie : ce qui rend sa proportion avec les autres groupes d'âge beaucoup trop forte. Ne retenons que les chiffres concernant les Italiens et les Espagnols ; qui ne voit combien les moyennes de cet âge sont supérieures à celle des Français ? Combien l'accroissement de ces colonies doit être plus rapide ? Encore ces moyennes devraient-elles être relevées en particulier pour les Espagnols : car, nous le répétons, la colonie espagnole est ancienne à Guyotville et quelques enfants issus de parents espagnols nés en Algérie sont versés dans le groupe des naturalisés. La moyenne italienne paraîtra excessive ; représente-t-elle celle de l'ensemble de la population italienne en Algérie ? Nous convenons qu'elle est bien forte, mais qu'on n'oublie pas que cette colonie à Guyotville est jeune, qu'elle ne s'y est fixée que depuis une trentaine d'années, que par conséquent elle n'est encore composée que de gens jeunes, féconds, ayant beaucoup d'enfants.

2° Pour l'âge mûr, les proportions sont renversées entre ces nationalités ; la progression a lieu en sens contraire. Les Français sont plus nombreux que les Espagnols, les Espagnols que les Italiens et les Italiens que les naturalisés. Les Français sont représentés par 433,8 ; les Espagnols par 394 ; les Italiens par 385,4 et les naturalisés par 321,5. Les mêmes raisons énoncées plus haut agissent ici en sens contraire.

3° Enfin, dans la vieillesse, ces causes sont encore plus actives et les différences mieux marquées. Français, 160 ; Espagnols, 134 ; Italiens 100,9 ; naturalisés 56,15. Il y a donc à Guyotville plus de personnes âgées parmi nos nationaux que parmi les étrangers, plus parmi les étrangers que parmi les naturalisés. Non pas que les Français bénéficient sous ce climat d'une longévité plus grande, mais parce qu'ils sont installés depuis de plus longues années.

*
* *

Cette répartition de la population par grands groupes d'âge fait prévoir en partie ce que seront la natalité et la mortalité dans ces différents groupes. Il est temps d'observer leurs mouvements démographiques ; cette étude, rapprochée des précédentes observations, éclairera ce qui pouvait rester obscur dans les questions soulevées par cette répartition. Les nombreux tableaux et le graphique que nous avons introduits dans le texte nous dispenseront d'insister longuement sur ce sujet (1).

La Natalité

La natalité générale à Guyotville a progressé parallèlement à l'accroissement de la population. D'une dizaine de naissances qu'enregistrent les actes de l'Etat-civil vers 1860, on s'élève successivement à plus de 20 en 1875, puis très rapidement on dépasse 30, 50, 60 pour atteindre 110 en 1897 et 111 en 1899. Actuellement le nombre oscille autour de la centaine. Pas de chute très sensible, excepté en 1869 et 1870, mais ces années furent en Algérie marquées par de mauvaises récoltes et par la guerre. Bref un progrès continu, s'accéléralant au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle.

(1) Nous aurions désiré donner la répartition de la population de Guyotville par sexe. Mais, pour ne point fatiguer le lecteur, et pour ne point introduire dans cette étude des longueurs qui n'ajoutent aucun fait nouveau, nous avons préféré ne point en parler. Evidemment, la population étant jeune et composée d'adultes immigrants, le nombre des hommes l'emporte sur celui des femmes. Là, en effet, les propriétaires cultivateurs ont besoin d'une main-d'œuvre abondante ; ils embauchent des Kabyles qui n'amènent jamais leurs femmes avec eux ; ils attirent des Italiens qui parfois viennent avec leurs familles, parfois aussi émigrent tout seuls. De là la raison la plus effective de la disproportion entre le sexe masculin et le sexe féminin. Mais cette disproportion ne saurait persister longtemps : car en Algérie, surtout et plus qu'ailleurs, le sexe féminin a une mortalité bien plus faible que le sexe masculin.

**I.— Naissances et décès à Guyotville
de 1860 à 1900.**

Années	Naissances	Décès	Années	Naissances	Décès
1860	9	7	1881	27	12
1861	11	3	1882	28	19
1862	7	4	1883	37	15
1863	8	2	1884	61	23
1864	10	3	1885	44	34
1865	9	6	1886	55	37
1866	10	5	1887	67	41
1867	16	1	1888	64	42
1868	15	6	1889	73	38
1869	6	1	1890	78	30
1870	9	4	1891	92	43
1871	11	15	1892	78	52
1872	17	10	1893	81	38
1873	21	6	1894	62	31
1874	19	8	1895	96	41
1875	23	7	1896	75	48
1876	22	11	1897	110	43
1877	18	7	1898	90	55
1878	32	12	1899	111	26
1879	23	3	1900	92	58
1880	29	13			
1860 à 1889	325	134	1881 à 1900	1421	736
Total des naissances..	1860-1900	1746		
» » décès.....	id.	870		
Bénéfices.....	id.	876		

Avant tout, il importe pour apprécier cette natalité de savoir quelle est la proportion du nombre des naissances à l'effectif de la population ; c'est d'ailleurs à ce rapport que l'on donne le nom de natalité. Pour les cinq périodes quinquennales suivantes, on obtient comme résultats :

Périodes	Naissances	Population	Proport. p. 1000
1873-77	403	595 (1876)	34,6
1877-82	139	985 (1881)	28,2
1883-87	264	1432 (1876)	37,2
1887-92	385	1983 (1891)	38,2
1893-97	414	2281 (1896)	37

Moyenne des 25 dernières années..... 35,04

La moyenne générale de ces vingt-cinq dernières années nous donne une proportion assez élevée, bien supérieure à la moyenne

générale de la France qui était pour la période de 1865 à 1883 de 25,2, légèrement plus forte que celle de l'Espagne — 34 — et de près de deux points inférieure à celle de l'Italie — 36,9 —. En somme il était naturel, vu la composition de la population de Guyotville, que le résultat obtenu fut la résultante des trois moyennes spéciales aux trois peuples Français, Espagnol, Italien. Il était tout aussi logique, étant donné que les Italiens n'étaient venus que les derniers, que la proportion après avoir été assez basse se relevât considérablement dès que cet élément nouveau, très prolifique, aurait fait sentir son influence; seule la chute de 1882 — 28,2 — étonne; peut-être se l'expliquera-t-on si l'on songe que l'afflux des émigrants étrangers ne remonte qu'à 1876, que la plupart n'étaient pas encore mariés ou ne se sont mariés qu'un peu plus tard une fois établis, qu'ils n'ont enfin contribué à élever cette natalité qu'après cette date.

D'un intérêt plus immédiat et pour ainsi dire plus passionnant est la comparaison de la natalité chez chaque peuple. A première vue, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau II pour s'en convaincre, les Français ont beaucoup moins de naissances que les Espagnols et les Italiens.

II. — Tableau des naissances à Guyotville de 1879 à 1900

Années	Sexes		Nationalités				Etat-Civil			Total
	Masculin	Féminin	Français	Espagnols	Italiens	Autres Etrangers	Légitimes	Reconnus	Non recon.	
1879	11	12	9	13	1		22	1		23
1880	14	15	6	19	3	1	28	1		29
1881	15	12	10	14	3		27			17
1882	12	16	7	16	3	2	28			18
1883	16	21	10	16	11		35	2		37
1884	36	25	9	35	13	4	61			61
1885	20	24	10	21	12	1	44			44
1886	23	32	14	25	16		52	3		55
1887	37	30	17	35	15		64	2	1	67
1888	36	28	13	34	17		61	2	1	64
1889	38	35	14	35	24		73			73
1890	40	38	30	32	16		74	4	3	78
1891	53	39	17	50	25		88	4		92
1892	39	39	18	35	25		78			78
1893	46	35	20	35	26		78	3		81
1894	26	36	17	21	23	1	59	3		62
1895	41	55	17	39	30	1	87	7	2	96
1896	41	34	15	34	22		71	2	2	75
1897	56	54	23	50	36	1	105	5		110
1898	41	49	16	43	28	1	80	8	2	90
1899	53	58	22	43	44	2	106	5		111
1900	45	47	28	30	32	2	90	2		92

Mais cette simple inspection ne suffit pas. Il fallait rapporter ces chiffres des naissances à ceux de chaque population. Nous aurions désiré, ce que nous avons pu tenter pour d'autres villages, faire porter nos recherches sur une période antérieure à 1889 afin d'éviter la perturbation qu'ont jetée les effets de la loi de naturalisation ; mais pour Guyotville nous n'avons pas avant 1898 la répartition de la population par nationalités ; force nous a donc été de nous en tenir aux cinq dernières années en prenant comme base de nos calculs, pour ce qui concerne ces populations, les résultats de l'enquête en 1898.

Population en 1898	Total des naissances (5 années)	Proportion pour 00/00	
Français	745	104	27,4
Espagnols	837	200	47,6
Italiens	557	162	58

N'est-il pas vrai que la supériorité surprenante, effrayante même de la natalité espagnole ou italienne sur la natalité française est mise en pleine lumière par ces chiffres ? Très faible chez nos nationaux, la natalité est abondante chez les Espagnols, surabondante chez les Italiens.

On peut contester ces résultats, les tenir pour non adéquats à la réalité, leur reprocher de n'englober qu'une période de cinq années. Aussi ne les donnons-nous que pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire pour des indications mais des indications dont on devra tenir compte tôt ou tard. Sans doute ils n'ont pas la généralité nécessaire, mais il n'a pas dépendu de nous de pousser plus loin nos recherches. Sans doute ils peuvent paraître exagérés et nous croyons nous-mêmes qu'ils doivent être ramenés à de plus justes proportions. Le chiffre de 27,4 00/00 pour les Français nous semble trop bas, celui de 58 pour les Italiens trop fort. En effet, si nous pouvons certifier l'exactitude des divers totaux des naissances pendant les cinq années de 1896 à 1900, puisque nous les avons vérifiés sur les registres de l'Etat-Civil, il n'en est pas de même pour les chiffres représentant l'effectif de chaque groupe ; le premier, celui des Français, a été emprunté au dénombrement de 1896 ; les deux autres, nous les avons demandés à l'enquête administrative de 1898. Or par plus le premier que les deux autres ne sont certains ; il est fort possible, il est même probable que l'un a été majoré, celui des Français, les autres diminués, ceux des Espagnols et des Italiens. Et puis, nous ne cesserons de le répéter, le groupe italien est encore composé de façon anormale ; chez lui n'existent presque pas de non-valeurs, au point vue de la natalité bien entendu, puisque les individus sont

encore jeunes. Aussi nous estimons que dans cette colonie cette exagération dans le nombre des naissances ne se maintiendra pas longtemps, à moins que des immigrants nouveaux ne débarquent sur ces côtes.

L'émigration a ses lois ; on connaît de mieux en mieux ses effets sur la natalité, non seulement sur la natalité de la population mère à laquelle elle enlève son trop plein, mais sur celle qui s'expatrie et va chercher ailleurs plus de bien-être. Des immigrants, pauvres dans leur pays d'origine, jouissant de quelque aisance dans leur patrie d'adoption, ont généralement au début de très nombreux enfants : il en a été ainsi pour les premières familles françaises. Puis, à la seconde génération, l'influence déprimante de la richesse, le souci de donner à ses enfants une position ou un patrimoine, au moins égal sinon supérieur à celui qu'on a reçu, tarit en partie les sources de la natalité. Les Italiens n'échapperont pas à cette loi et déjà les familles aisées sont moins prolifiques.

D'ailleurs dans une étude sur la natalité, il convient à notre avis de ne point s'arrêter à ce simple rapport des naissances à la population ; il faut aller plus loin, considérer le nombre des familles et leur situation.

Le nombre des familles ! car tous les individus ne peuvent pas contribuer à cette natalité, les enfants par exemple, les vieillards célibataires. Donc pour se faire une idée plus exacte de cette natalité, il faudrait plutôt rapporter le chiffre des naissances à celui des familles existantes ou mieux encore compter et grouper les familles suivant le nombre de leurs enfants. Nous avons donc mis à part les célibataires quoique par les naissances illégitimes ils puissent contribuer à ces naissances. Ces célibataires entrent pour un peu plus de 1/3 dans la composition des populations française — 37,3 — et italienne — 37,6 — ; pour un plus de 1/4 dans celle de la colonie espagnole — 27,8 —. Quant à la répartition des familles selon le nombre de leurs enfants, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Français		Espagnols		Italiens	
	Nombre exact.	Proportion %	Nombre exact.	Proportion %	Nombre exact.	Proportion %
Familles sans enfants..	38	27.4	27	13.8	20	12.6
avec 1	28	19.1	29	14.9	23	14.4
— 2	30	21.9	41	21.1	28	17.6
— 3	25	17.1	39	20.1	29	18.2
— 4	13	8.8	29	14.9	19	11.9
— 5	7	5	19	9.7	14	8.7
— 6	2	1.3	5	2.5	13	8.1
— 7	1	0.6	3	1.5	8	5
— 8	1	0.6	1	0.5	5	3.1
— 9	1	0.6	1	0.5		

Ainsi que le démontre ce tableau, ce sont les Français qui ont le plus de ménages sans enfants ; la proportion de ces unions infécondes atteint chez eux plus du quart du nombre total des mariages, chez les Espagnols et les Italiens elle est à peu près deux fois moindre soit $1/8$. Ce sont encore les Français chez lesquels les familles de un enfant se rencontrent le plus fréquemment. Au contraire il faut aller chercher le plus grand nombre de familles ayant 4 et 5 enfants chez les Espagnols et surtout chez les Italiens.

La situation des familles influe aussi beaucoup sur le nombre des naissances. En parcourant les noms des habitants de Guyotville et en notant les ménages qui avaient le plus d'enfants, nous avons remarqué que toutes ou presque toutes appartenaient à la classe ouvrière. Telle où il y a 9 enfants est la famille d'un charpentier forgeron, telle autre qui en a 8 est celle d'un ouvrier agricole, telle autre qui en a autant est celle d'un pêcheur etc... Et ces familles nombreuses, on les trouve aussi bien chez les Français que chez les étrangers, si bien que notre conviction s'affermir de plus en plus que le facteur le plus important dans la natalité est non pas le caractère plus ou moins prolifique de la race, mais bien la condition sociale et la situation matérielle des individus.

Il est d'usage de comparer entre elles les naissances masculines et les naissances féminines ; il est admis que, dans l'état normal, les premières doivent dépasser de quelques unités les secondes ; que, si elles leur sont sensiblement supérieures, c'est un signe de vitalité et de jeunesse pour un peuple ; que, si elles leur sont égales ou même inférieures, c'est une marque de caducité et de vieillesse. A Guyotville, en vingt-deux ans, de 1879 à 1900, la somme des naissances masculines a été de 739 ; celle des naissances féminines de 734. En conclura-t-on que cette population manque de vigueur ? — On affirme aussi très souvent que chez un peuple jeune, dans une colonie où les mœurs sont très libres, l'illégitimité est forte au début, puis diminue au fur et à mesure que les familles se constituent et que les mœurs se forment. Autre assertion en partie contestable, à laquelle il faut en tout cas ajouter un correctif ; dans une population agricole, les naissances illégitimes sont généralement assez rares ; il y en a eu très peu ici tant que le village est resté simplement un village agricole. Dans une population industrielle et commerçante, ces naissances sont plus fréquentes ; leur nombre s'accroît à Guyotville depuis que certaines industries s'y sont fixées et que grandit le commerce des primeurs. En ces derniers temps on en a compté jusqu'à dix par année.

La mortalité

Comme les naissances, les décès se sont multipliés à Guyotville au fur et à mesure que cette population augmentait ; en 1850, ils étaient réduits à quelques unités, en 1900, ils atteignent 58 leur chiffre le plus élevé. Entre le maximum et le minimum de cette mortalité, les oscillations ont eu souvent de grandes amplitudes ainsi qu'il arrive surtout pour des phénomènes qui dépendent de causes accidentelles, telles que les épidémies. En outre, pour quiconque voudrait faire l'histoire de la mortalité dans un petit village et expliquer les élévations subites que l'on y observe, il serait de toute nécessité de connaître année par année les maladies contagieuses qui ont éprouvé cette population et dont les effets se marquent plus fortement sur un petit nombre d'individus d'un village tous susceptibles d'être atteints que sur la masse des citoyens d'une grande nation qui pour la plupart, et vu la distance des localités habitées, ne courent aucun risque d'être frappés. Proportionnellement, les différences annuelles entre les décès de ces deux groupes de population doivent donc être d'autant plus grandes que l'un est plus réduit et l'autre plus fort. Ajoutez que les maladies épidémiques ont plus de prise sur des familles pauvres, ignorantes, ennemies de toute mesure hygiénique et s'insurgeant contre les prescriptions des médecins. De ces résistances, de l'absence de toute propreté dans certaines maisons les médecins de Guyotville se sont souvent plaint. Ne nous étonnons donc pas de ces variations et constatons que, malgré ces oscillations, la marche ascendante de la mortalité reste parallèle à l'accroissement de la population.

Marquons d'ailleurs par quelques chiffres le rapport qui a existé entre les divers effectifs de cette population et les décès pendant des périodes correspondantes à celles, envisagées pour les naissances :

Périodes	Décès	Population	Proport. p. 1.000
—	—	—	—
1873 à 77	39	595	12.8
1877 — 82	59	985	11.8
1883 — 87	150	1412	21.2
1887 — 92	205	1983	20.6
1893 — 97	201	2281	17.2
		Moyenne des 25 ans.....	16.7

Quelques indications ressortent de ce tableau :

1^o La mortalité de l'ensemble de la population à Guyotville serait très faible puisqu'en somme, limitée à 17 décès par an et pour 1.000 habitants, cette proportion reste inférieure à celle de tous les Etats Européens du moins pour la période citée par M. Levasseur (1) (1865-1883) ; elle est plus basse que celle de l'Espagne ou de l'Italie qui était que de 29,1 et celle de la France qui était de 23,8. Seules les colonies européennes en Australie et en Amérique présentaient des minima de léthalité plus faibles encore. Cela prouve-t-il que le climat de Guyotville, loin d'être meurtrier pour nos nationaux et pour les étrangers, leur est au contraire favorable ? ou bien cette mortalité tient-elle à la composition anormale de la population ?

2^o Les premiers résultats obtenus — 12,8, 11,8 — ont de quoi surprendre ceux qui connaissent les lois générales de la démographie algérienne ; calculés sur des résultats particuliers et pour des populations peu nombreuses, ils ne sauraient être tenus pour représentant exactement la dime mortuaire du peuple algérien. Et puis à cette époque correspond la grande invasion étrangère qui amena en Algérie des adultes vigoureux, résistants, lesquels n'offraient que peu de prise à la mort. A cette même époque, cette population ne devait compter que fort peu d'enfants, âge qui paie au contraire un très lourd tribut aux diverses maladies. Et la preuve de tout cela n'est-elle pas dans la proportion de 21,2, moyenne des cinq années qui suivirent, de 1883 à 1887 ? Alors les nouveaux immigrants mariés avaient eu des enfants et la mortalité infantile entraînait pour une part plus normale dans la mortalité générale.

3^o Symptôme toutefois des plus rassurants pour l'avenir de cette population algérienne, la moyenne de 21,2 ne s'est pas maintenue. Dans les deux périodes quinquennales suivantes, on constate une régression ; si bien que cette moyenne n'est plus que de 17,2, actuellement. Peut-on espérer qu'un pareil mouvement si favorable continuera ? Deux sortes de causes agissent en sens contraire et vraisemblablement arriveront à se neutraliser : d'une part, la plus grande aisance des familles algériennes, une meilleure hygiène, pour quelques-unes déjà des naissances moins nombreuses tendront à abaisser encore ce chiffre ; d'autre part, la composition de plus en plus normale des deux groupes espagnol et italien, avec moins d'adultes et plus de vieillards, pourrait au contraire l'élever. L'avenir dira laquelle de ces deux causes sera la plus puissante, mais, d'ores et déjà, il est prouvé qu'à Guyotville, malgré une natalité fort abondante,

(1) Voir Levasseur : *la Population Française*, t. II, page 223.

la mortalité y reste faible, qu'elle est même une des plus faibles que l'on connaisse.

Toutes les nationalités bénéficient-elles d'une égale immunité ? Quelle est pour chacune d'elles la dîme particulière qu'elle paie à la mort ?

Population en 1898	Total des décès	Proportion pour 1.000
Français..... 745	75	20
Espagnols..... 837	106	25.2
Italiens..... 557	52	18.6

Ici encore, pour ne point porter de jugements irréflectifs, il importe de ne point perdre de vue la composition anormale du groupement italien. Sous le bénéfice de cette réserve, on sera moins surpris de la mortalité très faible 18,6, bien inférieure à celle du peuple italien qui était de 29,1. La différence entre ces deux chiffres est cependant telle qu'à notre avis elle ne saurait s'expliquer uniquement par le petit nombre de personnes âgées que contient la population italienne de Guyotville, car, remarquons-le bien, ce faible effectif de vieillards est racheté chez elle par de gros bataillons d'enfants. On estimera donc que les Italiens de ce village, pour la plupart occupés aux travaux des champs et vivant sur cette côte sous un climat des plus salubres, ont réellement une mortalité très faible.

Avec les Français et les Espagnols, on se rapproche davantage de la moyenne constatée chez ces deux peuples en Europe : on reste cependant de quelques unités au-dessous :

Français en France... 23,8	Espagnols en Espagne... 29,1
» en Algérie... 20	» en Algérie... 25,2

Toutefois la comparaison à établir n'est pas rigoureusement exacte ; car les périodes pour lesquelles ces moyennes ont été obtenues de l'un et de l'autre côté de la Méditerranée ne correspondent pas. Celles de France et d'Espagne ont été calculées pour les années qui s'étendent de 1865 à 1883(1), celle de l'Algérie pour la période de 1896 à 1900. Et tout le monde sait que la mortalité a diminué sensiblement depuis un quart de siècle chez tous les peuples européens. Enfin n'oublions pas que nous ne considérons pour l'Algérie qu'un groupe très limité d'invidus, placés dans des conditions toute s particulières.

Poursuivons cependant la comparaison des décès de ces trois groupes non plus avec leurs nationalités d'origine, mais entre eux. Demandons-nous quelle est pour chacun d'eux la répartition des décès par grands groupes d'âge :

(1) Ce sont les seules que nous possédions.

**Décès de la population européenne de Guyotville
par groupes d'âge et nationalité
Période 1894-1900**

Groupes d'âge	Français		Espagnols		Italiens	
	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000
De 0 à 1 an	21		39		22	
1 à 5 ans	45		31		16	
5 à 9 —	1		7		5	
10 à 19 —	41		10		3	
	41	38	87	62	46	72
20 à 29 —	5		5		2	
30 à 39 —	10		7		1	
40 à 49 —	14		12		6	
50 à 59 —	7		8		2	
	36	34	32	22,8	11	17,4
60 à 69 —	13		8		1	
70 à 79 —	14		8		2	
80 à 89 —	2		4		3	
90 à 100 —	»		1		»	
	29	27	21	15	6	9,5
Totaux...	406		140		63	

Si l'on rapproche les chiffres obtenus pour la population française de Guyotville de ceux que d'autres statisticiens ont cités pour la France entière, on constate qu'ils n'en diffèrent pas sensiblement. Dans la Métropole, en effet, les décès des vingt premières générations s'élèvent à 37,53 contre 38, ceux de 20 à 60 ans atteignent 38,28 au lieu de 34, et ceux de 60 à 100 ans montent à 25,21 pour 27. Donc mortalité presque normale chez nos nationaux.

Mortalité très anormale au contraire pour les Espagnols et les Italiens. Dans ces deux groupes, la mortalité des vingt premières années serait selon toute apparence très forte puisqu'elle est représentée par les chiffres de 62 et de 72 0/0. Ne supposera-t-on pas dès lors que les gains effectués par eux par suite de très nombreuses naissances sont compensés par les pertes subies du fait de trop fréquents décès? Hypothèse vraisemblable, qui doit cependant être mise à l'épreuve des faits. Remarquons-le bien, les chiffres de 62 et de 72 0/0 n'indiquent que des proportions : ils marquent simplement le rapport qui existe entre l'ensemble des décès de chaque colonie et leurs décès de 0 à 20 ans. Il suffira donc que pour une raison ou pour une autre la somme totale des décès soit très faible pour que la mortalité des premières années paraisse excessive. Or, nous l'avons

déjà dit plusieurs fois, la population espagnole et plus encore la population italienne de Guyotville sont composées d'une majorité d'éléments adultes ou d'éléments qui n'ont point encore atteint l'âge où la mort fait de nombreuses victimes.

Simple atténuation, dira-t-on ; est-il vrai que les décès du premier âge soient trop élevés ? Toute la question est là. Il n'y aurait rien d'étonnant de constater chez une population assez pauvre, qui a changé de patrie et de climat, une mortalité infantile surabondante. Au surplus toute exagération de la natalité amène une exagération parallèle de la mortalité.

Comparons donc les naissances et les décès pour chaque nationalité ; dans la période considérée 1894-1900, les Français ont eu 127 naissances et 106 décès dont 21 pour le premier âge (0 à un an), 6 pour la seconde année et 41 pour les vingt premières années ; les familles françaises perdaient donc $\frac{1}{6}$ de leurs enfants durant les douze premiers mois de la vie, $\frac{1}{8}$ durant les douze autres et $\frac{1}{3}$ de 0 à 20 ans. En 7 ans, nos nationaux n'avaient augmenté que de 21 unités, par le seul excédent des naissances sur les décès.

Or de combien s'étaient accrus pendant la même période Espagnols et Italiens du seul fait aussi de cet excédent ? Ils avaient eu respectivement 290 et 202 naissances et 139 et 63 décès. Les familles espagnoles ont perdu 39 petits enfants agés de moins de un an, 31 de 1 à 2 ans, 87 pour la période des vingt premières années. De leur côté, les Italiens, ont eu pour les mêmes âges 22 (1^{re} enfance), 7 (un an à 2 ans), 46 (vingt premières années). Or si les chiffres de 87 et de 46 décès qui nous ont servi à calculer le contingent du premier groupe d'âge ont paru très élevés par rapport à l'ensemble de la mortalité 139 et 63 ; ils seront tenus au contraire pour assez bas, dès qu'on les rapprochera du total des naissances 290 et 202 ; car ils ne représentent qu'un déchet de $\frac{1}{3}$ pour les Espagnols et de $\frac{1}{4}$ pour les Italiens. Les Espagnols seraient donc aussi avantagés que les Français et les Italiens plus favorisés !

Mais faut-il s'en tenir à cette constatation ? quels sont les gains réalisés par les uns et par les autres ? Bénéfices des Espagnols en 7 ans : $290 - 139 = 151$. Bénéfices des Italiens : $202 - 63 = 139$. Ainsi, tandis qu'en sept ans la nationalité française ne s'est accrue que de 21 unités à Guyotville (je laisse évidemment de côté dans ce calcul les nouveaux immigrants et les bénéfices qu'elle retire des lois de naturalisation), les nationalités espagnoles et italiennes ont gagné l'une 151, l'autre 139, ensemble 290 individus. Accroissement

14 fois plus considérable que celui des Français. Voilà la vérité toute nue, voilà la vérité qu'il faut ne point cacher ; elle est assez éclatante pour être vue par tous aussi bien dans la Métropole qu'en Algérie.

Et qu'on ne vienne pas, pour contester ces résultats, nous parler des progrès d'ensemble de la population de Guyotville ? Ils sont rapides, ils sont considérables ; mais quel est le groupe qui contribue le plus à ces progrès ? En Algérie, à moins de vouloir rester dans le doute et à la faveur de cette indécision se leurrer de décevantes illusions, il faut se poser et résoudre des questions d'espèce.

Qu'on ne nous objecte pas que les colonies espagnoles et italiennes comprennent plus d'individus que le groupe national ! car, pour la période considérée, ces trois groupements étaient presque égaux ; si l'un d'eux était inférieur, c'était l'Italien dont les gains sont cependant si grands. En outre dans la natalité française sont compris les enfants des naturalisés dont l'Etat civil ne saurait faire le départ. Acceptons donc ces résultats pour si peu consolants qu'ils soient. Quand il s'agit de l'avenir de notre race en Algérie, il est préférable de savoir sur ses mouvements actuels, toute la vérité, rien que la vérité, au lieu de s'enchanter de belles et dangereuses espérances.

La nuptialité

Par l'excédent des naissances sur les décès, aussi bien que par une immigration toujours active, les étrangers augmentent rapidement à Guyotville ; il entourent de leurs rangs de plus en plus serrés le petit noyau de Français, ils le pressent, ils l'étouffent ; ne l'absorberont-ils même pas un jour ?

Les divers éléments dont se compose cette population de Guyotville ne restent point isolés les uns des autres. Vivant côte à côte, dans le même centre ou dans les mêmes fermes, se livrant au mêmes travaux et n'étant point séparés par un idéal religieux et social, comme les Arabes le sont des Européens, Français, Espagnols, Italiens se mêlent ; des unions fréquentes se nouent entre jeunes gens et jeunes filles de diverses nationalités ; fatalement, ces mariages amèneront une fusion complète. Mais à l'avantage de quel peuple ? ou mieux au détriment de qui ? C'est évidemment le problème le plus angoissant soulevé par l'étude de la nuptialité dans ce village, celui qui doit être étudié avec le plus de soin.

Peu importe après tout les progrès généraux de cette nuptialité. Ils n'apportent aucune indication que l'on ne connaisse déjà, ou que

l'on ne soit en droit de prévoir. Le nombre des mariages a suivi une marche ascendante parallèle à celle de la population. Au début les registres de l'Etat civil n'en enregistrent que quelques-uns chaque année ; ils semblerait même qu'on se mariait fort peu à Guyotville pendant les vingt années qui suivirent la création du centre. Mais ce fait n'est pas particulier à ce centre ; on l'observe ailleurs ; généralement en effet, les immigrants sont jeunes quand ils débarquent, ils sont mariés. Il faut attendre plusieurs années pour que leurs enfants, devenus adultes, contractent des unions.

Peu importe aussi l'âge des époux ; nul n'ignore maintenant qu'en Algérie la précocité des mariages est plus grande qu'en France, qu'en règle générale la moitié des jeunes filles sont mariées avant vingt ans, et la plus grande partie des autres de 20 à 25, que pour les jeunes gens l'âge le plus habituel est retardé de cinq ans ; les proportions relevées pour Guyotville ne font que corroborer ces constatations sur l'ensemble de la population algérienne.

Il importe davantage d'être exactement renseigné sur le nombre et la nature des mariages croisés. — Tant qu'il n'y eut en présence à Guyotville que deux nationalités et des colons agricoles, ces unions restèrent très rares ; c'était l'exception. Nous en notons une seule en 1870, entre Français et étrangers, pour une période de 15 ans de 1860 à 1875. Puis quand la population ouvrière, attirée en ce point par l'appât de salaires assurés, grossit chaque année, le nombre en augmente ; encore ne relève-t-on, de 1875 à 1888, qu'une dizaine de mariages croisés. En 1889, ce mouvement de fusion, de pénétration intime de divers peuples s'accroît ; car depuis cette date, les statistiques que nous avons vérifiées donnent :

Mariages à Guyotville (période 1888-1900)

Français-Françaises. 30	Espagnols-Espagnoles 65	Italiens-Italiennes . . . 24
Français-Espagnoles. 10	Espagnols-Françaises. 6	Italiens-Françaises. . . 6
Français-Italiennes. . . 6	Espagnols-Italiennes . 13	Italiens-Espagnoles. . 16

Somme toute, il y aurait eu 119 unions entre personnes appartenant à la même nationalité contre 57 mariages croisés ; ces derniers entreraient donc pour un tiers dans le nombre total des unions contractées. Conçoit-on avec quelle rapidité la fusion physiologique se fait puisque, dès la première génération, il y a mélange de sang pour un tiers de familles ? Et ce mouvement ne saurait que s'accroître au fur et à mesure que la cohabitation dans un même lieu, l'association des intérêts, la communauté de genre de vie rapprocheront davantage les nationalités.

Objectera-t-on que certaines statistiques sont trompeuses? Que par suite des difficultés soulevées par l'application des lois de naturalisation les résultats restent fort contestables? Tel par exemple qui est porté comme français est réellement un naturalisé; s'il épouse une espagnole, parlera-t-on d'un mariage croisé? Telle jeune fille, désignée comme française ayant épousé un espagnol, ne s'est en vérité mariée qu'avec un ses compatriotes puisqu'elle descend elle-même de parents espagnols. Nous ne disconvenons pas que malgré les soins apportés dans nos recherches des erreurs ont pu se produire; mais on admettra aussi que les Français, et cela est prouvé par les statistiques générales de l'Algérie antérieures à l'année 1889, ont souvent épousé des étrangères; pourquoi à Guyotville auraient-ils agi différemment? On remarquera aussi que la fusion entre les éléments étrangers est aussi rapide, pour ne pas dire plus, que la pénétration entre ces derniers et l'élément national. Pas de contestation possible pour les chiffres suivants: 13 Espagnols ont épousé des Italiennes, 16 Italiens ont épousé des Espagnoles.

Il se constitue donc à Guyotville une population mêlée, formée pour une grosse majorité d'Espagnols et d'Italiens, pour une minorité de Français. Or n'est-il point évident qu'en se plaçant au seul point de vue physiologique, ce mélange aura pour conséquence l'absorption de l'élément français? Non pas que nous admettions que ce mélange se fasse exclusivement au profit des étrangers, mais le peuple qui en sera la résultante sera, si nous n'y prenons garde, plus espagnol et plus italien que français. A la troisième génération, bien habile qui pourra reconnaître les descendants de ces trois peuples; plus d'Espagnols, plus d'Italiens, mais aussi plus de Français! il ne restera que des Algériens.

On nous dit, et la chose est bien réelle, qu'à ce mélange, le Français gagne une plus grande résistance au climat, une vertu plus prolifique; dans la population de Guyotville, il serait facile de trouver des familles ainsi constituées qui sont parmi celles dont le nombre d'enfants est le plus élevé. Mais suffit-il que le peuple algérien ne disparaisse pas si tout meurt en lui de ce qui le rattache à la patrie française? — On nous dit encore que, vu la supériorité des mariages où l'époux est français et l'épouse étrangère, ces unions tournent à l'avantage de nos nationaux; mais est-il bien prouvé que, dans un milieu où dominent les étrangers, les idées et les sentiments de notre race ne soient pas étouffés au sein même d'une famille dont le chef est pourtant français?

*
* *

Ce qui se produit à Guyotville est l'image de ce qui se passe dans l'Algérie entière. De cette constatation, l'étude de ce village tire son intérêt et sa valeur. Dans l'ensemble de la colonie, les trois grands peuples de race latine : Français, Espagnols, Italiens, se trouvent en présence ; ils se mêlent peu à peu, et par la fusion physiologique, et par l'identification de leurs intérêts, et par la diffusion de leurs sentiments et de leurs idées. Du creuset où ils se fondent, un peuple nouveau naît à l'histoire : *le peuple algérien*.

L'étude démographique de Guyotville, comme celle de sa création et de ses ressources économiques, nous apporte de précieuses indications : elle nous apprend que la natalité des étrangers italiens et espagnols est de beaucoup supérieure à celle des Français, que ces étrangers s'accroissent avec rapidité par le simple excédent des naissances sur les décès, tandis que progresse lentement l'élément national ; — elle nous apprend que si les Français bénéficient d'une mortalité fort réduite, le même avantage est assuré pour le moment aux Italiens et que même les Espagnols, malgré leurs habitudes de vivre, leur alimentation, meurent moins en Algérie qu'en Espagne, — elle nous apprend en dernier lieu que ces trois peuples latins, qu'attirent de multiples affinités sociales, ont de nombreux mariages croisés et que, vu leur plus grand nombre et leur plus grande prolificité, les étrangers absorberont tôt ou tard l'élément français.

Sans doute entre cette population de Guyotville et celle de l'Algérie entière subsistent des différences qu'il serait injuste de méconnaître ; d'abord la proportion entre Français et étrangers n'est pas de $1/3$ à $3/4$, mais elle s'égalise à $1/2$. De plus la natalité de la colonie française nous paraît être plus élevée à l'intérieur et dans son ensemble. Qu'on ne se laisse pas cependant duper par de pures apparences ! Les statistiques algériennes mélangent actuellement toutes les races (demain il sera même impossible de poursuivre les recherches que nous avons entreprises) ; en ce sens, elles ne servent qu'à engendrer de dangereuses illusions. La vérité est que les étrangers s'accroissent beaucoup plus vite que les Français ; or, même si actuellement la supériorité numérique était acquise à nos nationaux (ce qui est contestable), demain elle peut leur échapper, elle leur échappera ; l'avenir est, assure-t-on, aux peuples à forte natalité.

Cette supériorité du sang suffira-t-elle à leur assurer la prépondérance politique dans l'avenir ? Le peuple algérien, pour être la

résultante de croisements où dominera le sang étranger, doit-il se rapprocher de la nation espagnole ou de l'italienne plus que de la nation française ?

On oublie généralement, et Renan l'a bien montré dans sa belle analyse de l'idée de nation, qu'un peuple ne réside pas entièrement dans la communauté de race ou l'identité de sang, que les nations européennes actuelles sont composées par des éléments ethniques multiples et souvent opposés qu'il est difficile et même impossible de distinguer actuellement, que les peuples qui prétendent aujourd'hui représenter une race sont précisément ceux dont l'origine est la plus mêlée. En réalité, l'idée de peuple est formée par un ensemble d'éléments idéaux, tels que traditions historiques, sentiments et idées nationales, aspirations patriotiques qui constituent son patrimoine moral, forment son caractère particulier. Et mieux que le sang, mieux que le sol, cet ensemble de notions morales assure à ce peuple son rayonnement et sa puissance : il lui trace aussi ses destinées.

L'essentiel est donc de faire partager à ces Espagnols et à ces Italiens nos sentiments et nos idées, de leur donner notre mentalité ; absorbés par eux physiologiquement, ils seront assimilés par nous moralement. Et que nous importe après tout que notre sang se perde, si notre âme persiste ?

Cette œuvre à laquelle nous convient les nécessités de la colonisation algérienne est au demeurant moins malaisée qu'elle paraissait l'être. En présence de quelles nations se trouve-t-on ? En présence de celles qui en Europe se rapprochent le plus de la nôtre, de celles qui se réclament de la même civilisation latine, du même idéal social et moral, et dont les mœurs sont identiques aux nôtres. Assurément des traditions, des souvenirs de lutte, même des compétitions actuelles séparent les Espagnols et les Italiens des Français, mais ces causes de division résistent-elles à un examen impartial ? — D'aucuns croient que la difficulté d'assimilation sera plus grande parce qu'on a affaire non plus à un seul peuple, mais à deux. Malgré l'apparence paradoxale d'une telle opinion, nous estimons qu'il est plus facile d'agir sur deux peuples que sur un seul, sur une société composée d'éléments divers que sur un groupe formé d'éléments homogènes. Lorsqu'il y a seulement deux races en présence, il s'ensuit presque toujours un antagonisme d'abord latent puis déclaré et l'assimilation est retardée. Quand il y en a trois ou davantage, l'harmonie est plus aisément réalisable : toute trinité se résout dans une individualité supérieure. C'est le cas spécial pour Guyotville et il faut ajouter que la proximité d'un centre de rayonnement d'influence française

comme Alger contribuera sans aucun doute à y assurer la prédominance française.

Mais l'œuvre qui pour ce village se fera d'elle-même automatiquement, il faut résolument l'entreprendre ailleurs, partout où les conditions seront moins favorables; il faut la diriger, la mener à bien par une série de mesures habiles et résolument appliquées. Combien n'en a-t-on pas préconisées? Et l'extension de l'enseignement à tous les degrés, et les faveurs à accorder aux œuvres post-scolaires, et l'obligation pour les jeunes algériens de faire leur service militaire en France, et l'octroi de la nationalité française et des droits politiques du citoyen à ceux seulement qui savent écrire en Français ou à la troisième génération etc... Et bien d'autres encore! Sans vouloir méconnaître les heureux effets de toutes ces mesures, nous sommes convaincus que le seul agent réellement efficace est l'enseignement, mais l'enseignement sous toutes ses formes; c'est donc à l'enseignement qu'il convient de demander cette éducation nationale du peuple algérien.

L'école primaire d'abord! sur ses bancs s'asseoient presque tous les jeunes enfants. Fraternellement, étrangers et français s'y coudoient, y apprennent les premiers éléments de notre langue et les premiers faits de notre histoire. Or, les étrangers se montrent tout disposés à envoyer leurs enfants dans nos écoles. Sachons profiter de cette heureuse disposition et ne les décourageons pas en ne créant pas d'assez nombreuses classes, en ne construisant pas des locaux suffisamment spacieux⁽¹⁾. Voyez quelle affluence d'enfants étrangers à Guyotville! Sur 384 inscrits, 331 appartiennent à des familles étrangères contre 53 français. Une pareille fréquentation laisse bien augurer des résultats accomplis. Qu'on nous permette cependant quelques réserves et sur le mode de l'enseignement et sur les effets qu'on en attend. Il ne saurait suffire d'attirer les enfants étrangers dans nos écoles; il importe surtout de leur donner une éducation et une instruction plus appropriées au but à atteindre. La mission de l'instituteur algérien nous paraît être souvent une mission d'éducation nationale: elle consistera à faire pénétrer dans ces cerveaux d'enfants, par des lectures, par des causeries, par des exemples, quelques-uns des généreux sentiments et des nobles idées auxquels la

(1) Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons que les Délégations financières ont voté les fonds nécessaires pour les constructions d'écoles et la création de nouveaux emplois afin d'assurer à tous les enfants d'âge scolaire la possibilité de l'instruction primaire. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce vote.

France moderne doit son prestige dans le monde ; elle leur inculquera quelque amour de la liberté, de la solidarité, de la tolérance. Là est la grande difficulté de la tâche. L'instruction est plus facile ; les méthodes en sont connues et lui-même est mieux préparé. Il insistera sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France, sur les grands siècles historiques le XIII, le XVII, le XVIII où s'est affirmé notre génie national et répandue notre civilisation ; et pourquoi aussi ne leur donnerait-il pas quelques connaissances sur notre prise de possession de l'Algérie, sur l'œuvre que nous y avons accomplie et à laquelle leurs pères ont collaboré, sur l'hospitalité si généreuse que tous les immigrants européens y ont reçue ?

Toutefois l'école primaire ne saurait suffire ; elle s'adresse à la masse, non à l'élite, elle apprend des connaissances toutes faites, elle ne crée pas les principes. De plus, s'il est indispensable d'agir sur le peuple, il est non moins urgent de diriger les classes aisées auxquelles vont le plus souvent les places et emplois qui dans la société donnent quelque considération à ceux qui les occupent. Par la culture générale qu'ils donnent, et par les fonctions auxquelles ils préparent, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ont un rôle de tout premier ordre à jouer dans les destinées d'un peuple. Qu'on veuille bien y songer ! A l'école primaire, l'esprit de l'enfant n'a reçu pour ainsi dire que les semences des idées. Ces semences écloront-elles ? Ne seront-elles pas étouffées dans cette atmosphère où ils se plongent en sortant de l'école, dans le milieu familial et social encore tout façonné par les instincts ataviques et les préjugés sociaux de la race ? Au moment où se posent à l'esprit des jeunes hommes les questions sociales, religieuses, politiques, il ne subit plus l'ascendant qu'avait pu prendre sur lui le maître d'école ; il est livré à toutes les forces qui agissent en lui pour le replonger dans des habitudes héréditaires et détruire les germes d'un affranchissement intellectuel et moral futur. L'œuvre n'est donc que commencée à l'école primaire ; elle doit se continuer par d'autres enseignements.

Mais ni le lycée ni les écoles supérieures ne sont fréquentés par un nombre suffisant de jeunes gens étrangers pour la bonne raison que, s'ils ne se font pas naturalisés, ils ne peuvent prétendre à aucune fonction libérale. Il faut bien le dire ; autant la fréquentation des écoles primaires par les enfants d'étrangers est suivie, autant celle du lycée et des Ecoles est irrégulière et presque nulle.

Aussi est-il prudent de ne point faire état de ce moyen d'assimilation ! Il ne reste qu'à poursuivre indirectement l'œuvre de l'école primaire par des conférences populaires ; déjà, à Guyotville, plusieurs

ont été faites ; c'est même en partie pour servir à cette œuvre que cette étude a été commencée et poursuivie. En montrant aux habitants de ce centre combien avaient été difficiles les débuts de Guyotville et quels avaient été aussi les efforts du gouvernement français, j'espère leur faire comprendre qu'ils étaient redevables à la France du bien-être qu'ils possédaient. Puisse-t-elle avoir servi à éveiller dans leurs âmes des sentiments de reconnaissance envers leur patrie d'adoption ! Qu'ils soient passionnément dévoués à l'Algérie ; le sentiment est très naturel ; mais qu'au-dessus de l'Algérie, ils voient la France et s'en montrent les fils reconnaissants : c'est leur devoir. « Nous sommes tous des Algériens passionnément dévoués à la colonie, a dit M. le Gouverneur général Jonnart ; mais Algérien est un prénom et Français est notre nom de famille. »

Victor DEMONTÈS,

Professeur au Lycée d'Alger.

QU'EST-CE QUE LE TELL ?

Avant de songer à délimiter le Tell, il serait peut-être bon de s'entendre sur la valeur et le sens de ce mot.

C'est un mot très connu en Algérie, et même en France, car il est dans toutes les géographies classiques : c'est le mot latin *Tellus*, que des écrivains plus instruits des choses de Rome que des choses de l'Algérie, ont employé pour désigner l'ensemble des terres arables opposé soit aux « sables brûlants du désert », soi disant « infertile », soit aux hauts plateaux, région des steppes et des parcours des nomades.

Cette signification du mot Tell est celle que connaissent et qu'emploient couramment tous les colons, et avec eux les indigènes à leur service ou parlant français ; mais ceux qui ne se sont pas frottés à nous n'emploient guère le mot Tell pour la bonne raison que, dans ce sens, il n'est ni arabe ni berbère.

Précisons :

Le général Parmentier qui a fait une étude spéciale des termes géographiques arabes ou berbères, et qui a publié un vocabulaire faisant autorité en la matière, s'exprime ainsi :

« Tell (littéralement : colline, monticule) 1° En Algérie, région « fertile, labourable, par opposition à Sahara.